

OBSERVATOIRE DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE LIEE A LA COVID-19

Septembre 2022

Note : Cet Observatoire a pour objectif de mesurer les conséquences sanitaires et économiques de l'épidémie de Covid-19 en Principauté. Il a été mis en place en complément des rapports réalisés par l'IMSEE en novembre 2020 et janvier 2021.





Ainsi, cette publication présente chaque mois une analyse des données sanitaires, de mortalité et de natalité et est enrichie trimestriellement des données relatives à l'économie et à l'emploi en Principauté.

Pour cette édition :

- les données sanitaires sont arrêtées à fin août 2022 ;
- les données de mortalité et de natalité sont arrêtées à août 2022 ;
- les données relatives à l'économie et à l'emploi sont arrêtées à juin 2022.

DATES-CLÉS	4
1 DONNEES SANITAIRES	5
1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19	5
1.2 Vaccination.....	13
2 MORTALITE ET NATALITE	17
2.1 Analyse des décès	17
2.3 Analyse des naissances.....	19
3 ÉCONOMIE.....	21
3.1 Chiffre d'affaires.....	21
3.2 Créations et radiations d'établissements	25
3.3 Hôtellerie	30
4 EMPLOI.....	21
4.1 Évolution des emplois salariés dans le secteur privé	32
4.2 Évolution des heures travaillées dans le secteur privé	33

DATES-CLÉS

	Août	Septembre
Monaco 	-Le 8 : 14 165 cas confirmés de COVID-19 dont 61 décès. Le centre de dépistage a de nouveaux horaires. En semaine : de 8h30 à 16h30, le samedi : de 8h à 10h.	-Le 4 : 14 409 cas confirmés de COVID-19 dont 63 décès.
France 	-Le 1^{er} : le pass sanitaire n'est plus en vigueur. -Le 8 : 33 061 414 cas confirmés de COVID-19 dont 149 083 décès.	-Le 6 : 33 572 945 cas confirmés de COVID-19 dont 150 744 décès.
Italie 	-Le 8 : 21 313 427 cas confirmés de COVID-19 dont 173 136 décès.	-Le 6 : 21 944 877 cas confirmés de COVID-19 dont 175 872 décès.
Monde 	-Le 2 : 12 308 330 588 doses de vaccin ont été administrées. -Le 8 : 581 686 197 cas confirmés de COVID-19 dont 6 410 961 décès.	-Le 6 : 603 164 436 cas confirmés de COVID-19 dont 6 482 338 décès.

1 Données sanitaires

1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19

Les données de suivi sanitaire de la Covid-19 sont arrêtées au 31 août 2022. Elles proviennent du Département des Affaires Sociales et de la Santé qui regroupe les éléments issus de la Direction de l'Action Sanitaire, du Centre Hospitalier Princesse Grace, de la Cellule d'Enquête Épidémiologique, de la Cellule de Suivi à Domicile, de la médecine de ville, des officines de pharmacie, du Centre Scientifique de Monaco et des laboratoires d'analyses médicales.

Le périmètre des données présentées concerne les résidents de la Principauté. Avant le 7 mai 2022, seules les personnes avec un test RT-PCR (Reverse transcription polymerase chain reaction) positif étaient définies comme des cas de Covid-19. Depuis cette date, les tests antigéniques positifs effectués dans les pharmacies de la Principauté permettent aussi d'identifier officiellement les cas de Covid-19.

Tableau 1. Indicateurs de suivi de la Covid-19 pour les résidents de Monaco au 31 août 2022

Nb de cas cumulés	14 386
<i>dont nb de recontaminations</i>	<i>1 175</i>
Part des résidents infectés	33,7%
Nb d'hospitalisations cumulées	653
Part d'hospitalisation sur le nb de cas cumulés	4,5%
Nb de cas en réanimations cumulés	64
Part de cas en réanimation sur le nb d'hospitalisations	9,8%
Part de cas en réanimation sur le nb de cas cumulés	0,4%
Nb de décès cumulés	61
Part de décès sur le nb de cas cumulés	0,4%

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

Au 31 août 2022, le nombre de cas cumulés depuis le début de l'épidémie atteint 14 386, incluant 1 175 recontaminations soit 8,2 % des cas. Ainsi, la part des résidents infectés s'établit à 33,7 %¹.

4,5 % des cas ont nécessité une hospitalisation, soit 653 cas au total, dont 64 en réanimation. La durée moyenne des hospitalisations² est de 12,2 jours au global et de 11,3 jours pour les patients n'ayant pas fait de séjour en réanimation.

Les 61 décès (31 hommes et 30 femmes) représentent 0,4 % des cas cumulés. L'âge moyen au décès est de 85,0 ans au global (83,8 ans pour les hommes et 86,3 ans pour les femmes). Plus des deux tiers des résidents décédés (soit 72,1 %) étaient âgés de 80 ans et plus. 16 décès concernent des personnes de nationalité monégasque.

Tableau 2. Indicateurs de suivi de la Covid-19 pour les résidents de Monaco par an (au 31 août 2022)

	2020	2021	2022
Nombre de cas	875	4 292	9 219
Nombre d'hospitalisations	81	241	331
Nombre de réanimations	19	39	6
Nombre de décès	3	35	23
Âge moyen	46,2	39,7	42,1

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

Au 31 août 2022, 9 219 personnes ont été infectées par la Covid-19 dans l'année, contre 5 167 sur 2020 et 2021 réunies.

Au cours des huit premiers mois de 2022, le nombre d'hospitalisations (331) est supérieur au cumul observé en 2020 et 2021 (322). Le nombre de décès est de 23 en 2022 contre 35 en 2021.

L'âge moyen des personnes infectées est de 42,1 ans lors des huit premiers mois de 2022, contre 39,7 ans en 2021 et 46,2 ans en 2020.

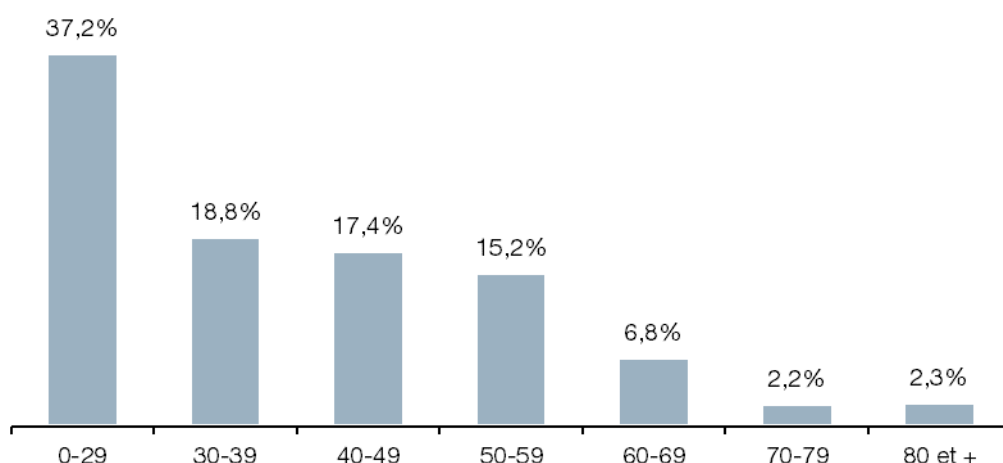
¹ Basée sur l'estimation de la population résidente la plus récente (au 31 décembre 2021) soit 39 150 habitants.

² Les durées d'hospitalisations incluent celles des patients en unité Covid ainsi que celles éventuelles pour d'autres motifs.

1.1.1 Recontaminations

Depuis le début de l'épidémie, 1 175 cas concernent des résidents ayant déjà été infectés. Les recontaminations sont relativement paritaires : 52,2 % de femmes et 47,8 % d'hommes.

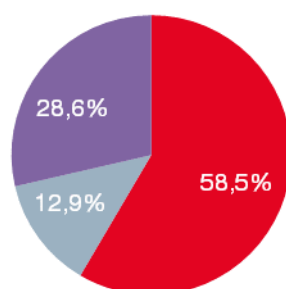
Figure 1. Répartition des recontaminations selon la tranche d'âge pour les résidents de Monaco



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

Au 31 août 2022, 37,2 % des recontaminations concernent des personnes âgées de moins de 30 ans. La part des réinfections baisse avec l'âge : les résidents de plus de 60 ans représentent seulement 11,3 % des cas.

Figure 2. Répartition des recontaminations selon le statut vaccinal pour les résidents de Monaco



■ Non vaccinés
■ Vaccinés avec primo-vaccination complète
■ Vaccinés avec au moins une dose de rappel

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

Au 31 août 2022, près de 60 % des recontaminations concernent des personnes non vaccinées, plus d'une sur quatre des résidents vaccinés avec au moins une dose de rappel³ et 12,9 % avec une primo-vaccination complète⁴.

³ Vaccination avec au moins trois injections d'un protocole à deux doses ou une deuxième injection d'un protocole à dose unique.

⁴ Vaccination avec deux injections d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique.

1.1.2 Situation en août 2022

Tableau 3. Nombre mensuel de cas de Covid-19 pour les résidents de Monaco

	Juillet 2022	Part	Août 2022	Part
Nb de cas non vaccinés	319	30,0%	90	32,8%
Nb de cas avec primo-vaccination complète	152	14,3%	33	12,0%
Nb de cas avec au moins une dose de rappel	594	55,8%	151	55,1%
Nb de cas	1 065	100%	274	100%
<i>dont nb de recontaminations</i>	<i>222</i>	<i>20,8%</i>	<i>49</i>	<i>17,9%</i>

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

274 nouveaux cas de Covid-19 ont été recensés parmi les résidents de Monaco en août 2022 contre 1 065 en juillet. 32,8 % des cas d'août (soit 90) concernent des résidents non vaccinés, soit une part équivalente à celle du mois précédent (30 % soit 319 cas).

12,0% des cas (soit 33 patients) concernent des personnes avec une primo-vaccination complète⁴ contre 14,3 % en juillet (152 cas). Plus de la moitié des cas (soit 151 cas représentant 55,1 %) possèdent un schéma vaccinal avec au moins une dose de rappel³ en août, soit une part comparable à juillet (55,8 % pour 594 cas).

La part des recontaminations a diminué mais reste cependant soutenue avec 17,9 % des cas en août après 20,8% en juillet et 17,1 % en juin.

Tableau 4. Nombre mensuel d'hospitalisations et de réanimations liées à la Covid-19 pour les résidents de Monaco

	Juillet 2022	Août 2022
Nb d'hospitalisations	69	19
Nb d'hospitalisations non vaccinées	13	7
Nb d'hospitalisations avec primo-vaccination complète	7	2
Nb d'hospitalisations avec au moins une dose de rappel	50	10
Nb de cas en réanimation	2	1
Nb de décès	3	0

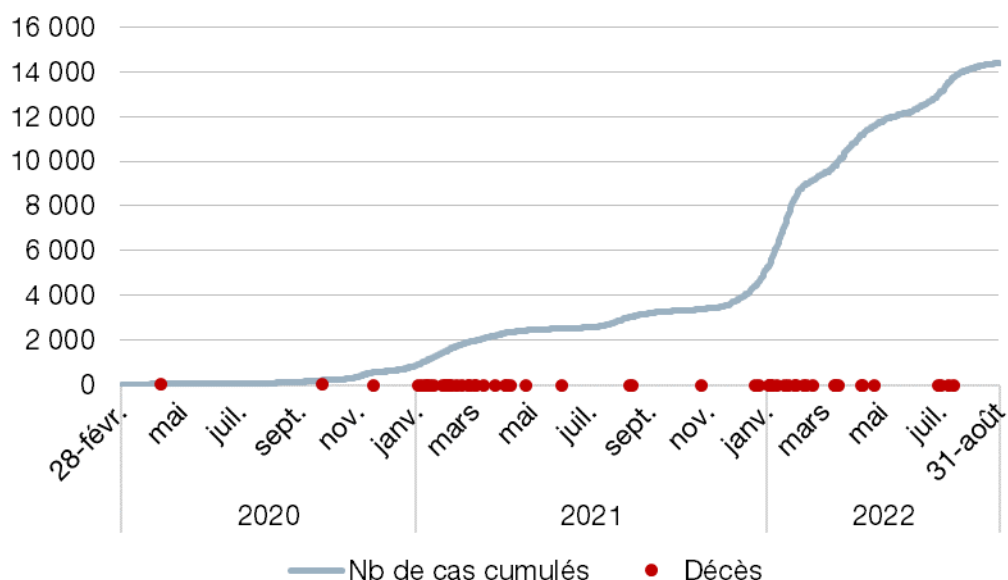
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

Il y a eu 19 hospitalisations de résidents liées à la Covid-19 en août 2022 contre 69 le mois précédent. Parmi ces 19 hospitalisations, 7 concernent des personnes non vaccinées, 2 des résidents avec un schéma de primo-vaccination complet et 10 des patients avec au moins une dose de rappel.

Aucun décès lié à la Covid-19 n'est à déplorer en août 2022.

1.1.3 Évolution de l'épidémie

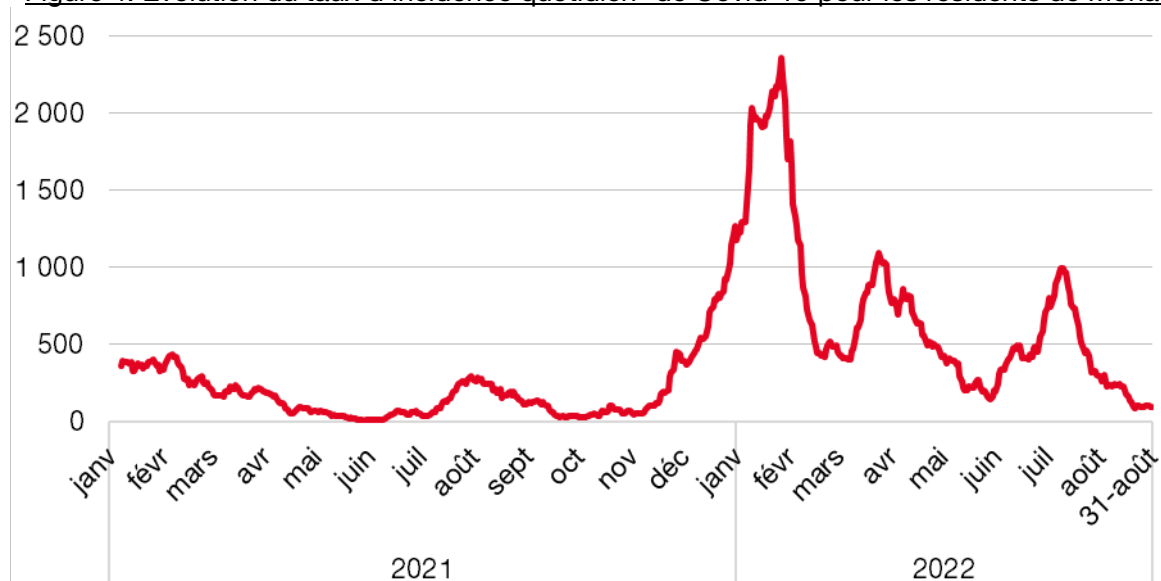
Figure 3. Évolution du nombre de cas cumulés et des décès liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

Au 31 août 2022, le nombre de cas cumulés depuis le début de la pandémie atteint 14 386, après une très nette accélération en début d'année 2022.

Figure 4. Évolution du taux d'incidence quotidien⁵ de Covid-19 pour les résidents de Monaco

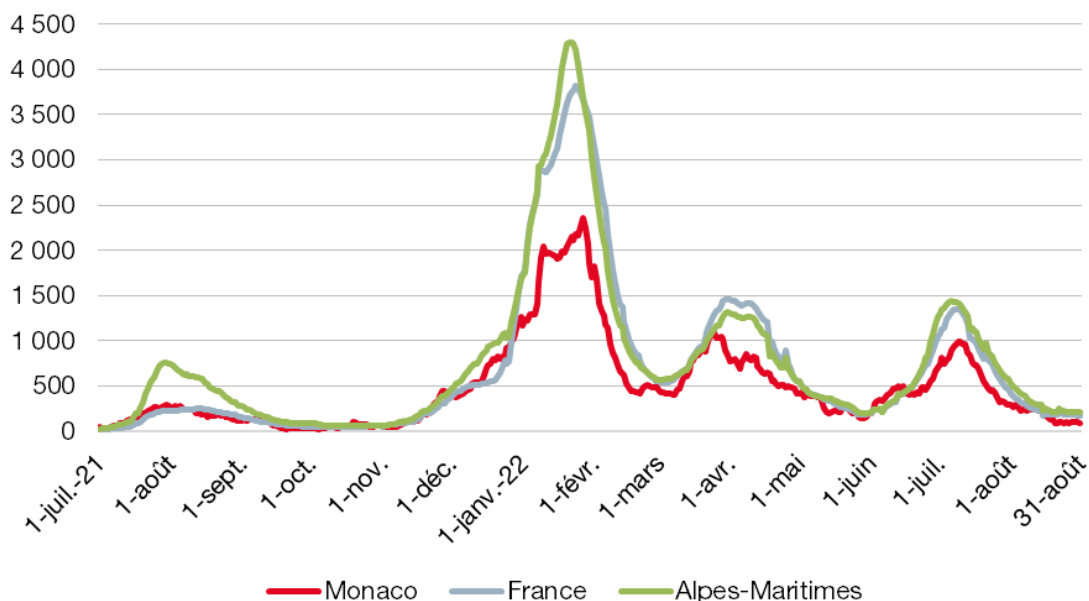


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

Après avoir atteint fin janvier 2022 un niveau sans précédent avec 2 360, et connu une brusque chute en février, le taux d'incidence est reparti à la hausse pour s'établir à 1 091 au 25 mars. Le taux a progressivement baissé jusqu'à fin mai (202 le 31 mai). En juin, il a augmenté à nouveau pour s'établir à 710 à la fin du mois. Après un nouveau pic (994) lors de la première quinzaine du mois de juillet, le taux d'incidence a diminué et s'est établi à 92 au 31 août.

⁵ Le taux d'incidence quotidien correspond au nombre de tests positifs sur les 7 derniers jours pour 100 000 habitants, soit : $100\,000 \times \text{nb de cas positifs sur 7 jours} / \text{estimation du nb d'habitants}$. L'estimation de la population résidente la plus récente (au 31 décembre 2021) est de 39 150 habitants.

Figure 5. Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 à Monaco, en France et dans les Alpes-Maritimes

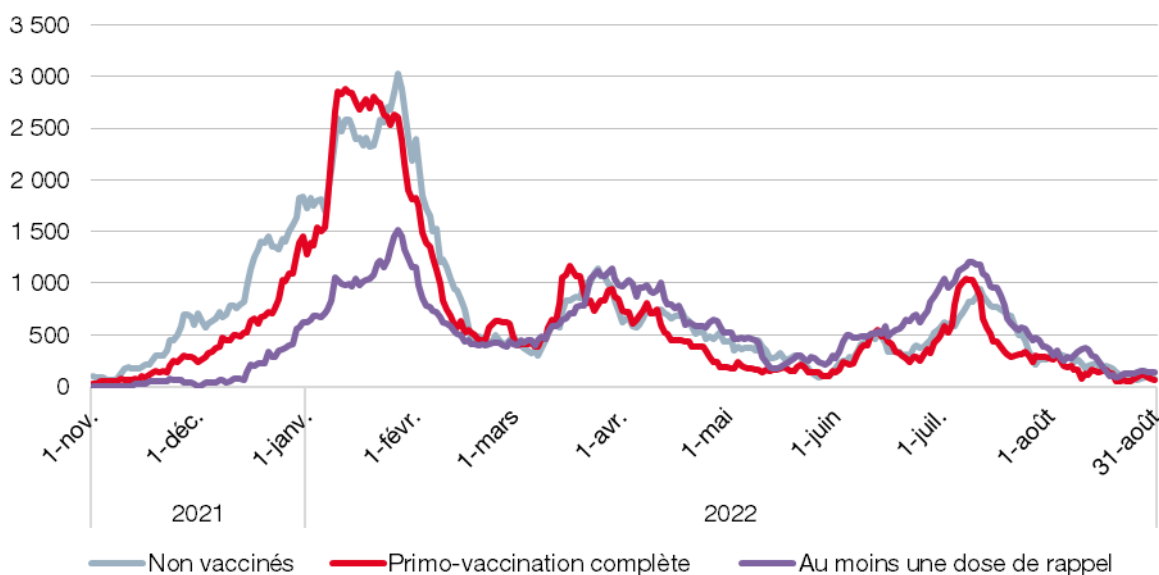


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Santé publique France, IMSEE

Lors de la première quinzaine de juillet 2022, la 7^e vague épidémique se poursuit dans la majorité des pays européens. Les taux d'incidence des trois zones géographiques augmentent nettement et se situent au 9 juillet à : 994 en Principauté de Monaco, 1 414 dans les Alpes-Maritimes et 1 352 en France.

Depuis la seconde quinzaine du mois de juillet, ces indicateurs baissent significativement pour atteindre au 31 août : 92 en Principauté de Monaco, 209 pour les maralpins et 174 en France.

Figure 6. Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 pour les résidents de Monaco âgés de 12 ans et plus selon le statut vaccinal



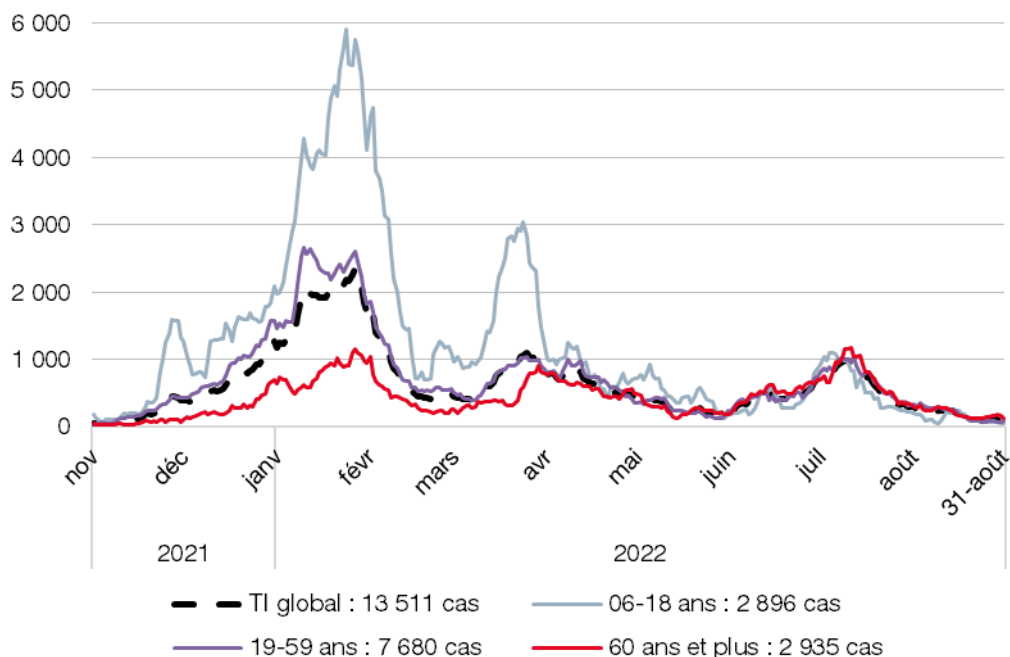
Note : Dans ce graphique, trois statuts vaccinaux sont distingués pour les résidents :

- Non vaccinés qui regroupe les personnes non vaccinées ou n'étant vaccinées que partiellement (une seule injection d'un protocole à deux doses) ;
- Primo-vaccination complète qui comprend les résidents disposant d'une 2^e injection d'un protocole à deux doses ou d'une injection d'un protocole à dose unique ;
- Au moins une dose de rappel qui regroupe les personnes disposant au moins d'une 3^e injection d'un protocole à deux doses ou d'une 2^e injection d'un protocole à dose unique.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Dès novembre 2021 et jusqu'à fin février, le taux d'incidence des résidents non vaccinés était supérieur à celui des résidents ayant un schéma de primo-vaccination complet, qui était lui-même plus élevé que celui des résidents ayant au moins une dose de rappel. À partir de fin février 2022, l'écart se resserre et les trois taux sont assez proches.

Figure 7. Comparaison des taux d'incidence par tranche d'âge de Covid-19 des résidents



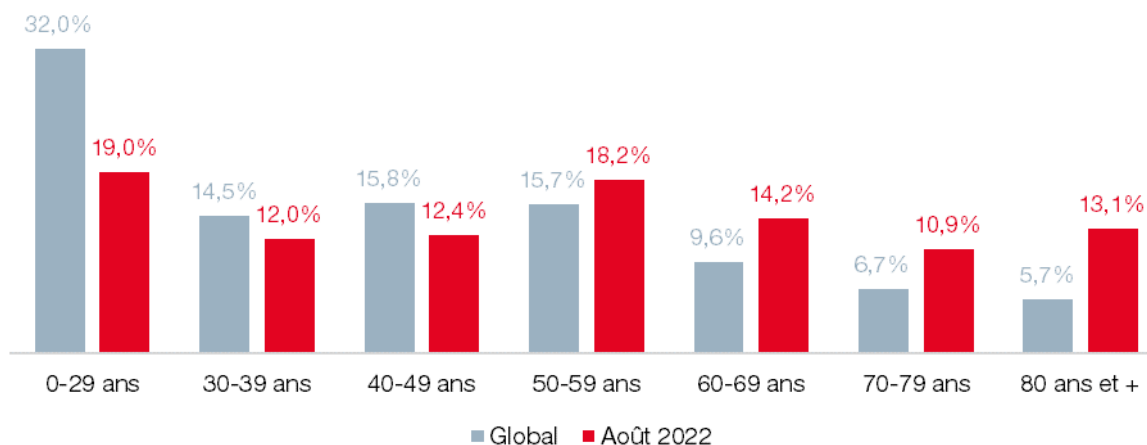
Note : Les enfants de moins de 6 ans n'étant pas systématiquement testés, ils ne sont pas représentés sur ce graphique.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

L'évolution des taux d'incidence des mineurs (6-18 ans) et des plus de 60 ans se distingue de celle du reste de la population :

- À partir de novembre 2021, le taux d'incidence des 6-18 ans a connu une hausse extrêmement importante. Il a atteint un maximum de 5 901 le 24 janvier contre 175 au 1^{er} novembre. L'écart avec le taux global n'avait jamais été aussi élevé depuis le début de la pandémie. Puis, le taux d'incidence est redescendu aux alentours des 700 mi-février. Il est reparti ensuite à la hausse pour atteindre un pic de 3 038 le 24 mars. En juin il y a une nouvelle augmentation avec un taux atteignant 874 à la fin du mois, avant de diminuer progressivement. Au 31 août, il est de 44 ;
- Celui des 60 ans et plus redevient comparable au global à partir du printemps 2022, alors qu'il était nettement inférieur depuis décembre 2021. Au 30 juin, le taux d'incidence s'élève à 690. Depuis juillet cet indicateur est aussi en baisse et atteint à la fin du mois d'août un niveau de 131 ;
- Le taux d'incidence des 19-59 ans, relativement proche du taux global, a atteint son maximum avec 2 658 le 10 janvier 2022. Au 31 août, il est largement inférieur au taux du mois précédent puisqu'il est de 86 contre 1 047 au 12 juillet au plus haut de la 7^e vague.

Figure 8. Comparaison de la répartition par âge des cas de Covid-19



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

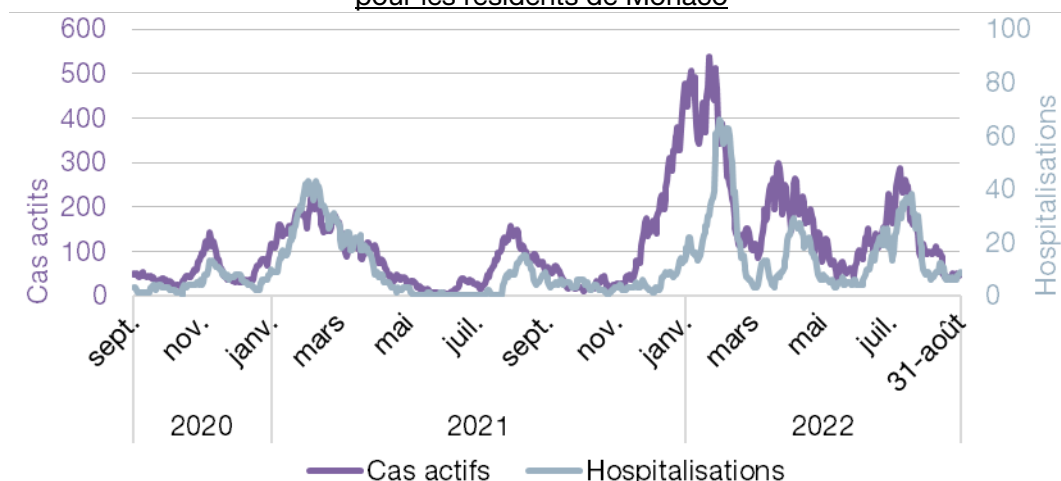
La répartition par âge des cas en août 2022 se distingue de celle observée depuis le début de l'épidémie.

Les moins de 30 ans regroupent moins de 2 cas sur dix en août contre environ un tiers au global.

En août, plus de la moitié des cas concerne des résidents de 50 ans et plus, contre à peine plus d'un tiers depuis le début de l'épidémie.

1.1.4 Caractéristiques des hospitalisations liées à la Covid-19 des résidents de Monaco

Figure 9. Évolution des cas actifs et des hospitalisations liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco

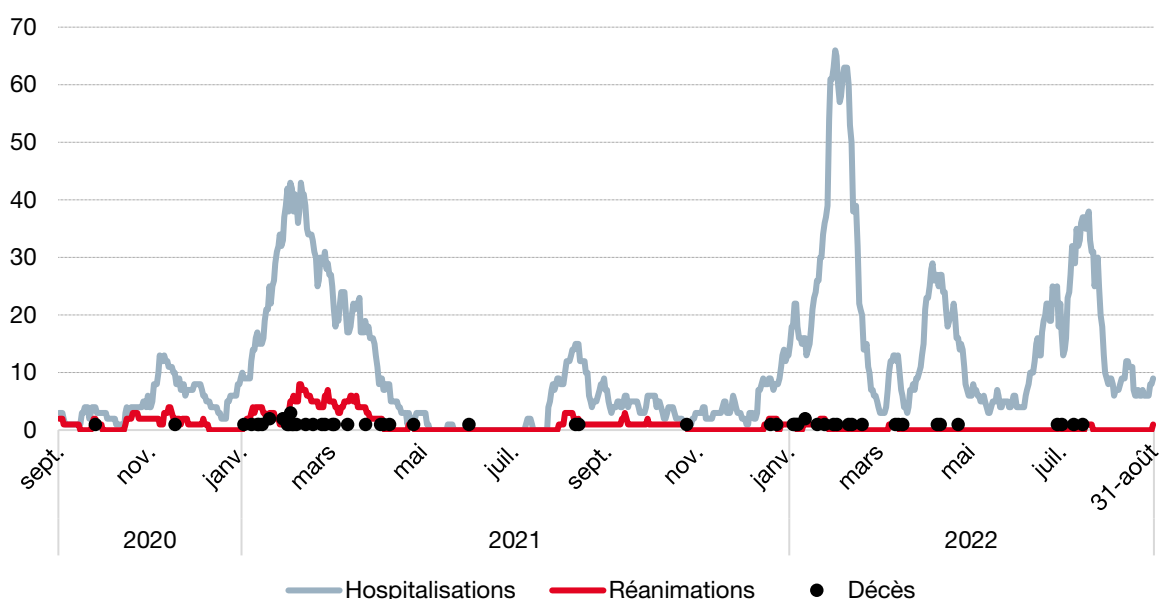


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

Depuis septembre 2020, le nombre de cas et le nombre d'hospitalisations sont corrélés, avec un léger décalage concernant la 5^e vague (hiver 2022) et la 6^e (printemps 2022).

Au 31 août, la Principauté de Monaco compte 9 hospitalisations de résidents pour 48 cas actifs.

Figure 10. Évolution des hospitalisations, réanimations et décès liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco



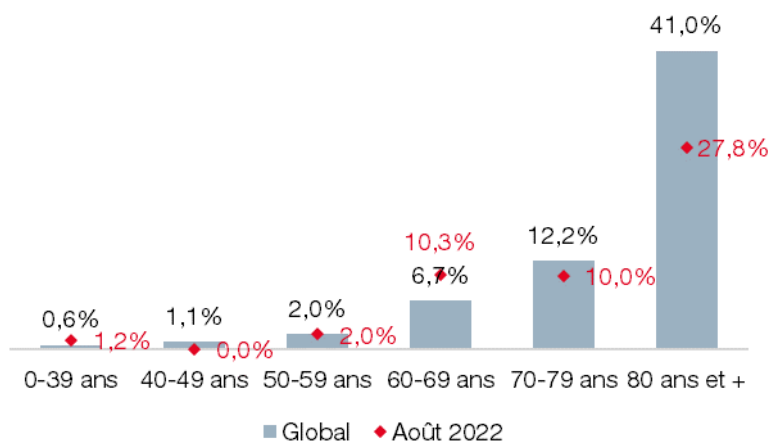
Note. : Les cas en réanimation sont également comptabilisés en hospitalisation.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

Depuis mi-décembre 2021, les pics d'hospitalisations (66 le 1^{er} février 2022 et 28 le 6 avril) n'ont pas entraîné une hausse du nombre de réanimations (maximum 2 personnes entre le 21 et le 24 janvier). Au 31 août, il y a 9 résidents hospitalisés dont 1 en réanimation.

Depuis décembre 2021, il y a eu 25 décès de résidents liés à la Covid-19.

Figure 11. Part des hospitalisations liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge



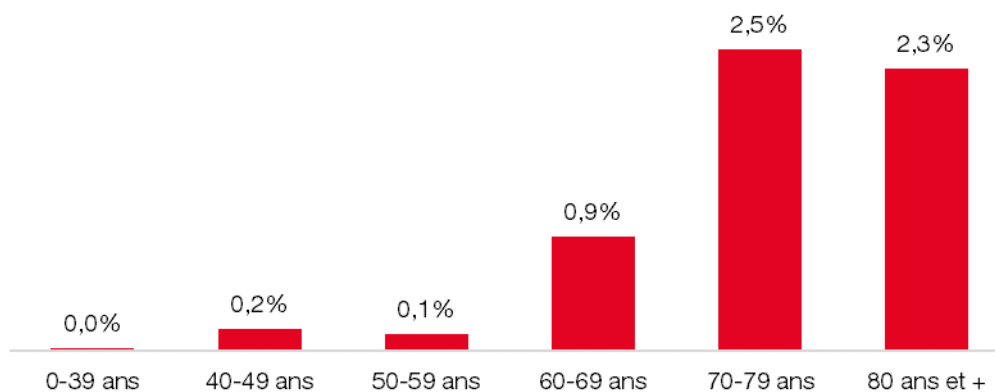
Lecture : en août 2022, 27,8 % des personnes de plus de 80 ans ayant contracté la Covid-19 ont nécessité une hospitalisation contre 41,0 % depuis le début de l'épidémie.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

La part des hospitalisations augmente avec l'âge. Depuis le début de l'épidémie, 0,6 % des cas âgés de moins de 40 ans sont hospitalisés contre 6,7 % entre 60 et 69 ans, 12,2 % entre 70 et 79 ans et 41,0 % après 80 ans.

En août 2022, la part de personnes hospitalisées est plus faible ou égale au global pour chaque tranche d'âge, excepté pour les 0-39 ans et les 60-69 ans.

Figure 12. Part des hospitalisations en réanimation liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

Depuis le début de l'épidémie, les hospitalisations représentent 0,9 % des cas entre 60 et 69 ans, 2,5 % des cas entre 70 et 79 ans et 2,3 % pour les résidents de plus de 80 ans.

1.2 Vaccination

La campagne de vaccination a débuté le 31 décembre 2020 en Principauté⁶ avec comme type de vaccin le Comirnaty de Pfizer/BioNTech (vaccin à base d'ARN messager), qui nécessite l'injection de deux doses à 21 jours d'intervalle pour les personnes qui n'auraient pas été précédemment infectées par la maladie et une dose unique pour celles ayant déjà eu la Covid-19.

Depuis le 10 juin 2021, la vaccination est ouverte à toute personne âgée de 12 ans et plus puis par la suite aux non-résidents exerçant une activité professionnelle en Principauté. Début janvier 2022, les enfants de 5 à 11 ans, résidents ou scolarisés en Principauté, risquant de contracter des formes graves de Covid-19 ou vivant dans l'entourage d'une personne immunodéprimée ont pu également commencer à être vaccinés au Centre national de vaccination.

De plus, une dose de rappel peut être administrée aux personnes de 18 ans et plus, sous réserve d'avoir reçu la dernière dose de vaccin contre la Covid-19 depuis plus de quatre mois.

Depuis le 22 mars 2022, le vaccin Nuvaxovid de Novavax (vaccin dit « sous-unitaire ») est également disponible. Le schéma de primo-vaccination de ce vaccin nécessite l'administration de 2 doses, espacées de 3 semaines.

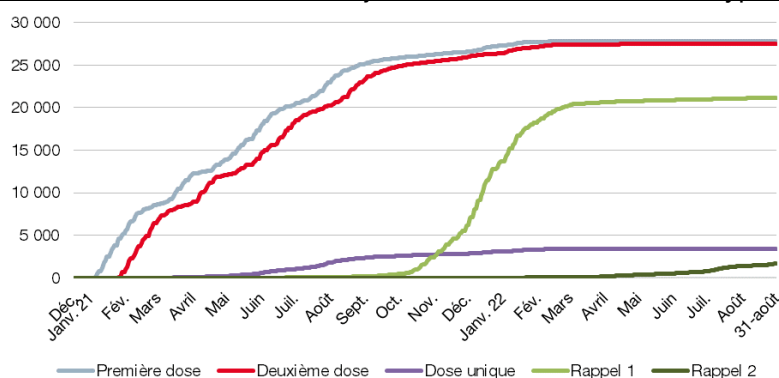
Fin mars 2022, une 2^e dose de rappel a été généralisée sans prescription pour les personnes âgées de 65 ans et plus, puis à partir de mi-avril pour les 60 ans et plus. Un délai d'environ 4 mois entre la dernière injection ou la dernière contamination et la 2^e dose supplémentaire doit être respecté.

Les données de vaccination sont arrêtées au 31 août 2022.

Note : Les données présentées dans cette partie sont consolidées à chaque publication ce qui explique les différences qui peuvent apparaître par rapport aux statistiques précédemment publiées.

1.2.1 Évolution de la vaccination

Figure 13. Évolution du nombre d'injections de vaccins selon le type de doses



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Au 31 août 2022, 81 604 injections de vaccins ont été administrées à des personnes de 12 ans et plus. Elles incluent plus de 27 800 premières doses, plus de 27 500 deuxièmes doses et plus de 3 400 doses uniques⁷. Le nombre de 1^{ers} rappels s'établit à 21 117 injections et les 2^{es} rappels à 1 722.

La vaccination est paritaire. En effet, 50,7 % des injections concernent des femmes.

Tableau 5. Répartition des injections selon le pays de résidence au 31 août 2022

	Type de doses					Total
	Première	Deuxième	Unique	Rappel 1	Rappel 2	
Monaco	22 131	21 966	2 106	17 453	1 637	65 293
France	5 492	5 347	1 303	3 570	80	15 792
Italie	142	137	16	65	0	360
Autres*	63	59	3	29	5	159
Total	27 828	27 509	3 428	21 117	1 722	81 604

*Autres dont non renseignés

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Sur les 81 604 doses administrées au total, 15 792 l'ont été à des personnes habitant en France et 360 à des résidents italiens.

⁶ Source : <https://covid19.mc/>

⁷ Doses uniques : Les personnes précédemment infectées par la Covid-19 se voient proposer l'administration d'une seule dose de vaccin, étant donné qu'elles conservent une mémoire immunitaire. Cette dose unique joue ainsi un rôle de rappel après l'infection.

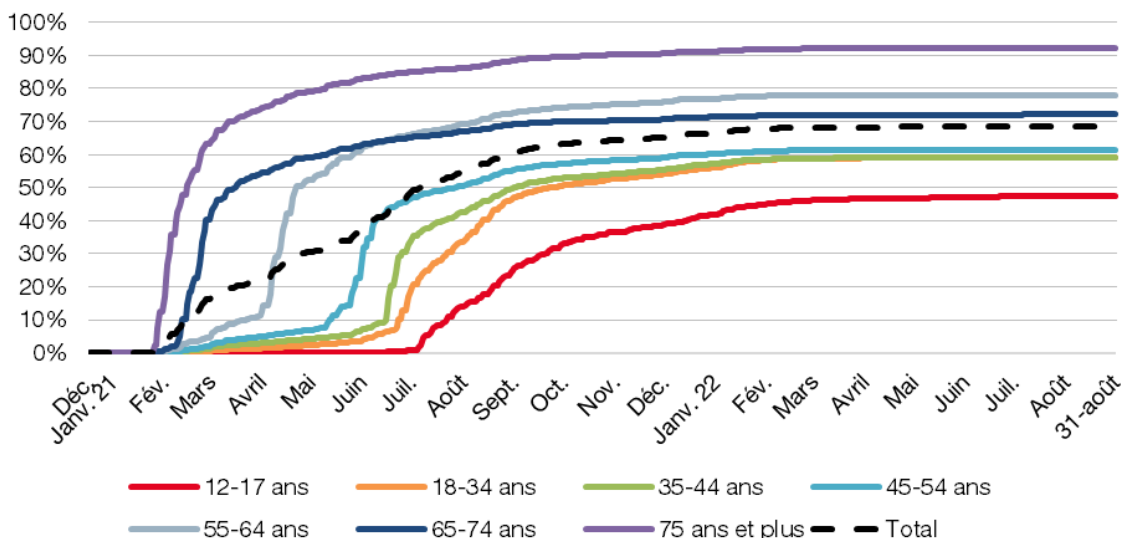
1.2.2 Couverture vaccinale

La couverture vaccinale présentée ci-après concerne la population résidente monégasque. Elle comprend :

- Toutes les injections effectuées en Principauté à des résidents ;
- Une partie des injections effectuées à l'étranger à des résidents : d'une part les cas où la première dose a été effectuée à l'étranger puis déclarée au Centre de vaccination afin de pouvoir effectuer la seconde dose en Principauté et d'autre part les cas où les 2 doses ont été effectuées à l'étranger puis déclarées au Centre de vaccination dans le but de demander un pass sanitaire ou d'avoir recours au suivi sérologique.

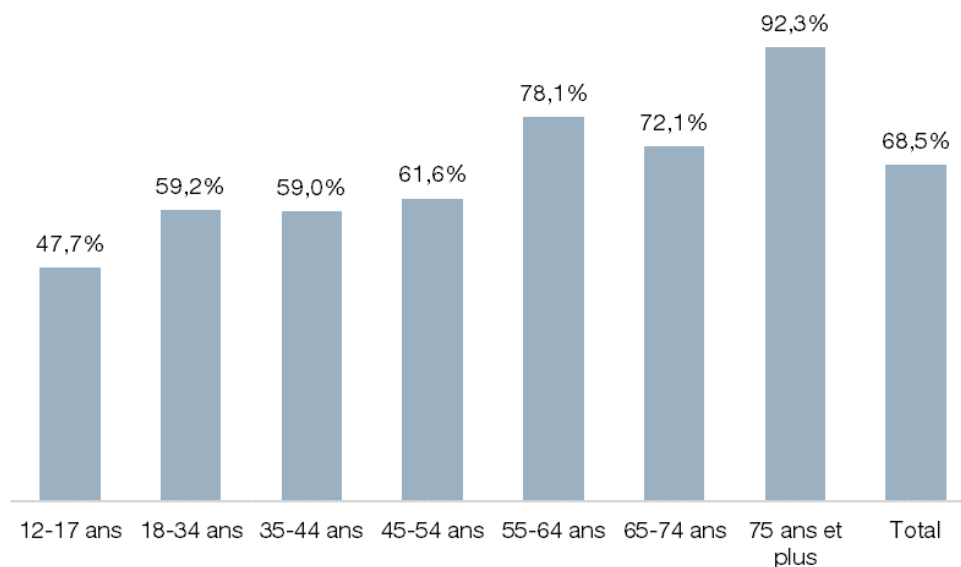
Pour autant, il n'est pas possible de connaître les résidents s'étant fait vacciner à l'étranger et ne s'étant pas déclaré auprès du Centre de vaccination. Ainsi, la couverture vaccinale des résidents demeure sous-évaluée par cette partie non quantifiable de résidents vaccinés à l'étranger et non déclarés.

Figure 14. Évolution du taux de primo-vaccination complète⁸ des résidents selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Figure 15. Taux de primo-vaccination complète des résidents selon la tranche d'âge au 31 août 2022

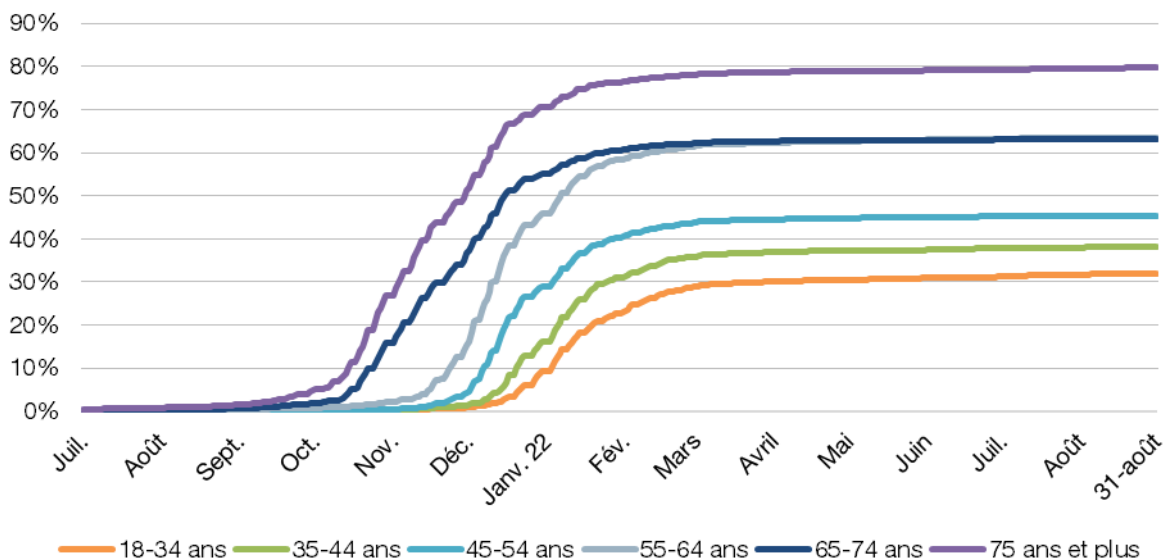


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Au 31 août 2022, le taux de primo-vaccination complète est de 68,5 % pour la population résidente de 12 ans et plus. Il est supérieur à 59 % pour toutes les tranches d'âge à partir de 18 ans. Il est supérieur à 78 % chez les 55-64 ans et dépasse les 92 % chez les 75 ans et plus. Près d'un résident de 12-17 ans sur deux a un schéma de primo-vaccination complet.

⁸ Taux de primo-vaccination complète : Part de la population disposant d'une 2^e injection d'un protocole à deux doses ou d'une injection d'un protocole à dose unique.

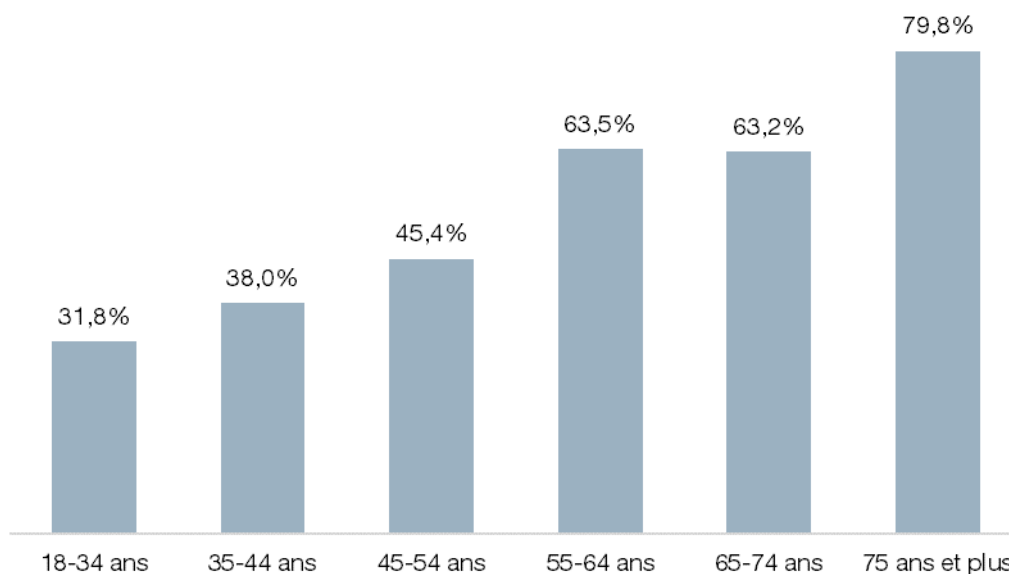
Figure 16. Évolution du taux de vaccination avec au moins une dose de rappel⁹ des résidents selon la tranche d'âge



Note : Le 1^{er} rappel concernant essentiellement des personnes de 18 ans et plus, seules ces tranches d'âge sont présentées.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Figure 17. Taux de vaccination avec au moins une dose de rappel des résidents selon la tranche d'âge au 31 août 2022



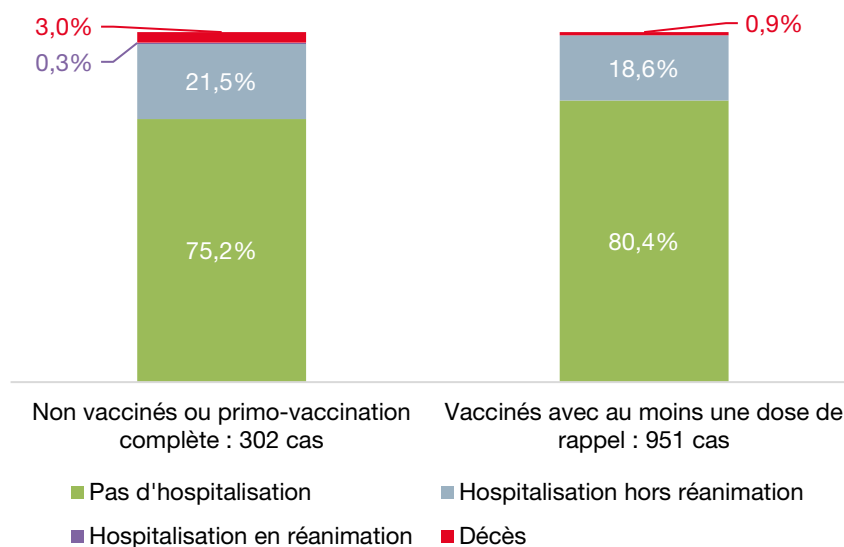
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Au 31 août 2022, le taux de vaccination avec au moins une dose de rappel s'approche des 80 % chez les résidents de 75 ans et plus, et est supérieur à 63 % pour toutes les tranches d'âges au-delà de 55 ans.

⁹ Taux de vaccination avec au moins une dose de rappel : Part de la population vaccinée avec une troisième injection d'un protocole à deux doses ou une deuxième injection d'un protocole à dose unique

1.2.3 Impact de la vaccination sur les cas positifs

Figure 18. Répartition des cas de Covid-19 âgés de 70 ans et plus selon le statut vaccinal en 2022



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, IMSEE

En 2022, parmi les résidents de 70 ans et plus, 3,0 % des personnes non vaccinées ou ne disposant que d'une primo-vaccination complète¹⁰ sont décédées, soit plus du triple de la part des cas vaccinés avec au moins une dose de rappel (0,9 %). Concernant les hospitalisations, ces proportions s'établissent respectivement à 21,5 % et 18,6 %. Parmi les résidents non vaccinés 0,3 % ont été hospitalisés en réanimation.

¹⁰ Vaccination avec deux injections d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique.

2 Mortalité et natalité

Il est important de noter que les décès et les naissances présentés ici le sont au sens de la date réelle de l'événement : une naissance ou un décès survenu en fin de mois mais enregistré par la Mairie en début de mois suivant sera considéré dans le mois où l'événement est survenu.

Les données présentées dans cet Observatoire sont donc consolidées d'un mois à l'autre ce qui explique les légères différences qui peuvent apparaître par rapport aux statistiques précédemment publiées.

Les résultats présentés restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

2.1 Analyse des décès

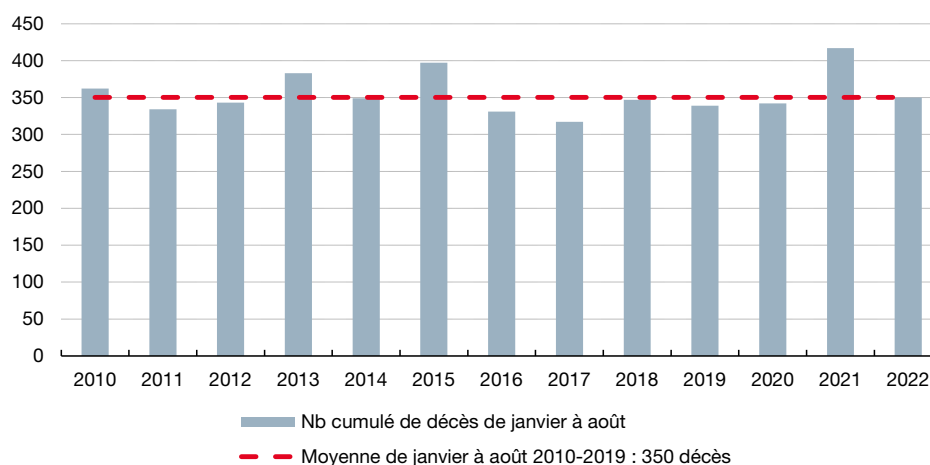
Pour rappel, la cause du décès n'est pas une information disponible via les données de l'État Civil.

La sur/sous-mortalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des décès au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la mortalité observée entre 2020 et 2022, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de décès par rapport à la normale.

2.1.1 Décès à Monaco, tous lieux de résidence confondus

Il s'agit ici de tous les décès enregistrés à Monaco, tous lieux de résidence confondus.

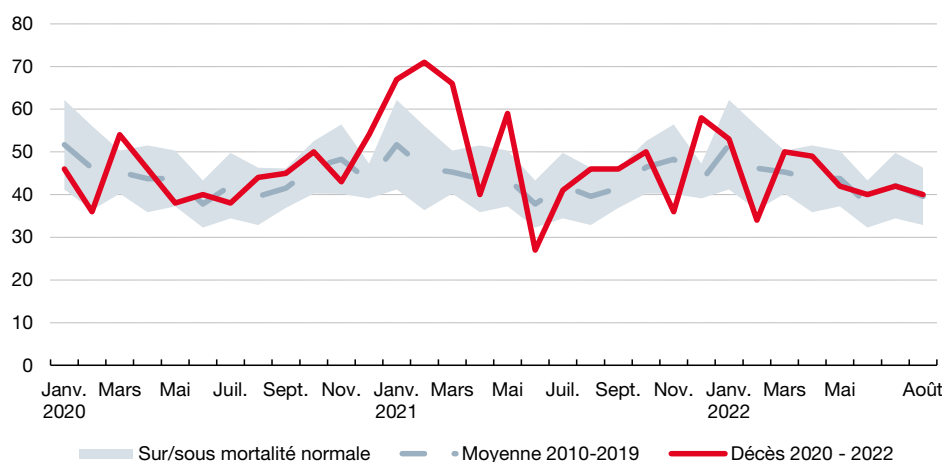
Figure 19. Nombre cumulé de décès entre janvier et août à Monaco



Sources : Mairie, IMSEE

De janvier à août 2022, 350 décès ont été enregistrés à Monaco, ce qui correspond à la moyenne de 2010 à 2019 et une baisse de 16,1 % par rapport à la même période en 2021, qui en comptait 417.

Figure 20. Nombre de décès mensuels à Monaco



Lecture : en août 2022, 40 décès ont été enregistrés à Monaco ; ce qui équivaut à la moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-mortalité normale située entre 33 et 46 décès.

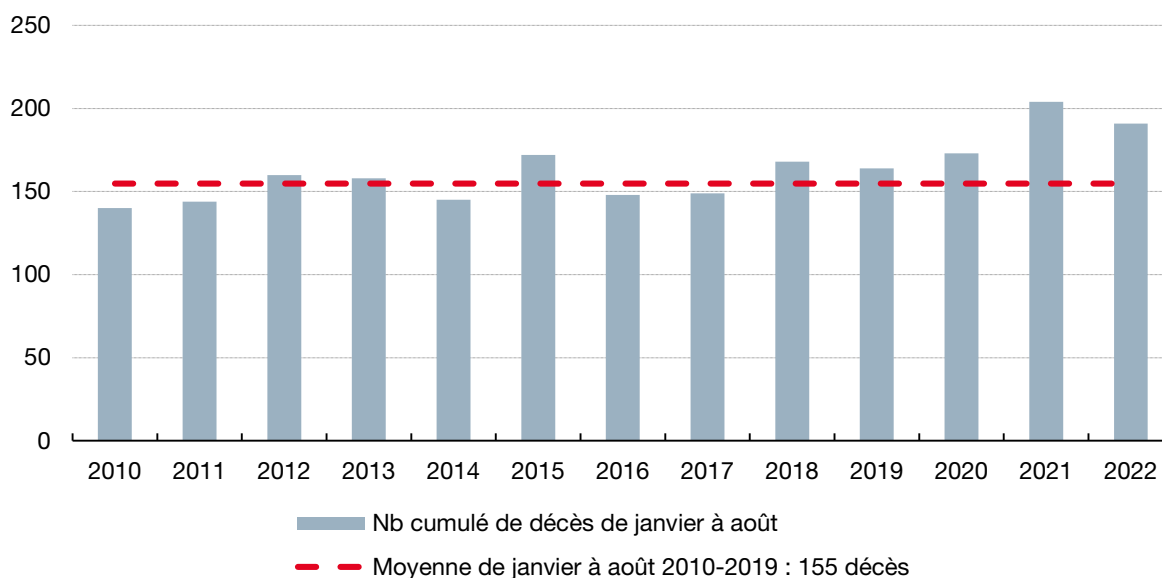
Sources : Mairie, IMSEE

Avec 40 décès, le mois d'août 2022 est au niveau de sa moyenne 2010-2019.

2.1.2 Décès à Monaco de résidents

Il s'agit ici uniquement des décès de résidents à Monaco. Ne sont donc pas comptabilisés les décès de résidents hors de Monaco.

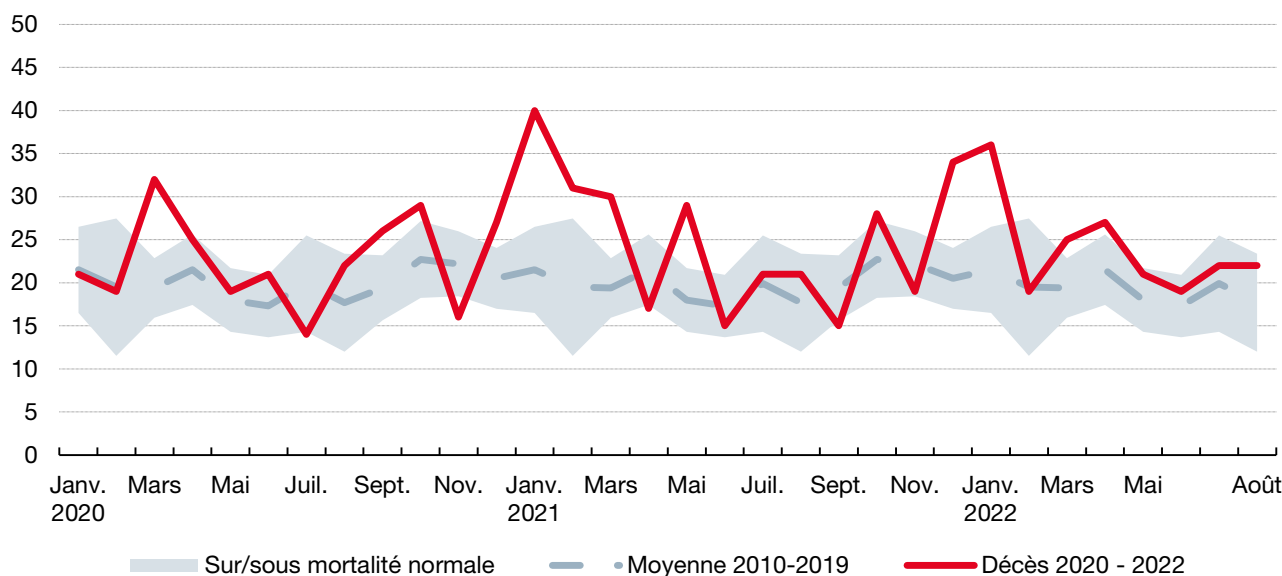
Figure 21. Nombre cumulé de décès de résidents entre janvier et août à Monaco



Sources : Mairie, IMSEE

Au cours des huit premiers mois de l'année 2022, 191 décès de résidents ont été comptabilisés, soit 36 de plus que la moyenne 2010-2019. Ce sont, après ceux de 2021, les huit premiers mois les plus meurtriers depuis 2005 (début de la période d'observation).

Figure 22. Nombre de décès mensuels de résidents à Monaco



Lecture : en août 2022, 22 décès de résidents ont été enregistrés à Monaco contre 18 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-mortalité normale située entre 12 et 23 décès.

Sources : Mairie, IMSEE

En août 2022, le nombre de décès de résidents (22) est au-dessus de la moyenne 2010-2019 (18) mais reste dans l'intervalle de sur/sous mortalité normale.

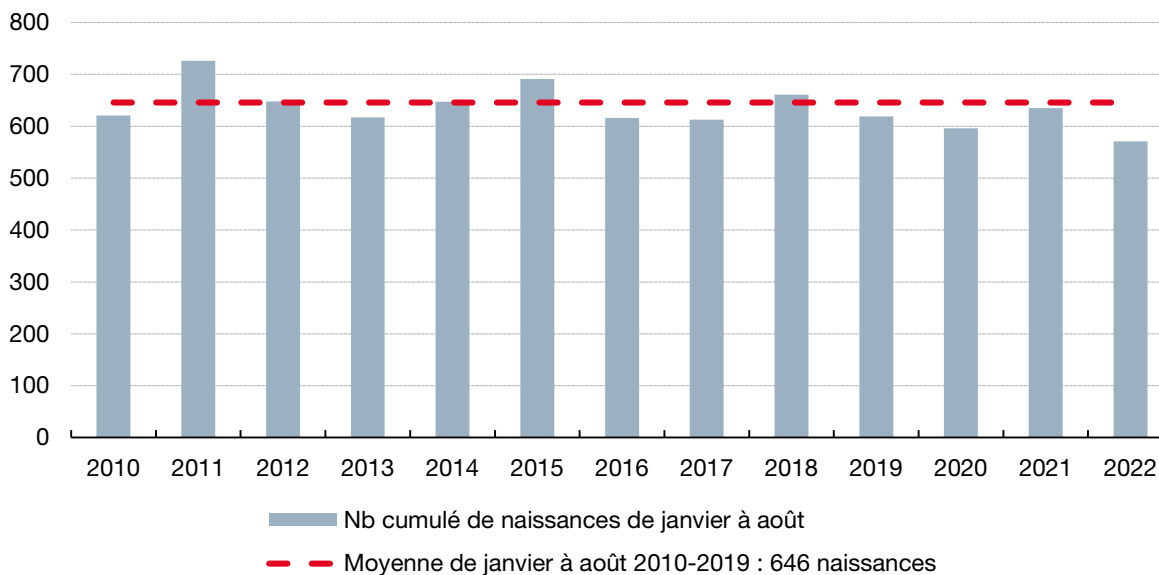
2.3 Analyse des naissances

La sur/sous-natalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des naissances au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la natalité observée entre 2020 et 2022, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de naissances par rapport à la normale.

2.3.1 Naissances à Monaco, tous lieux de résidence confondus

Il s'agit ici de toutes les naissances enregistrées à Monaco, tous lieux de résidence confondus.

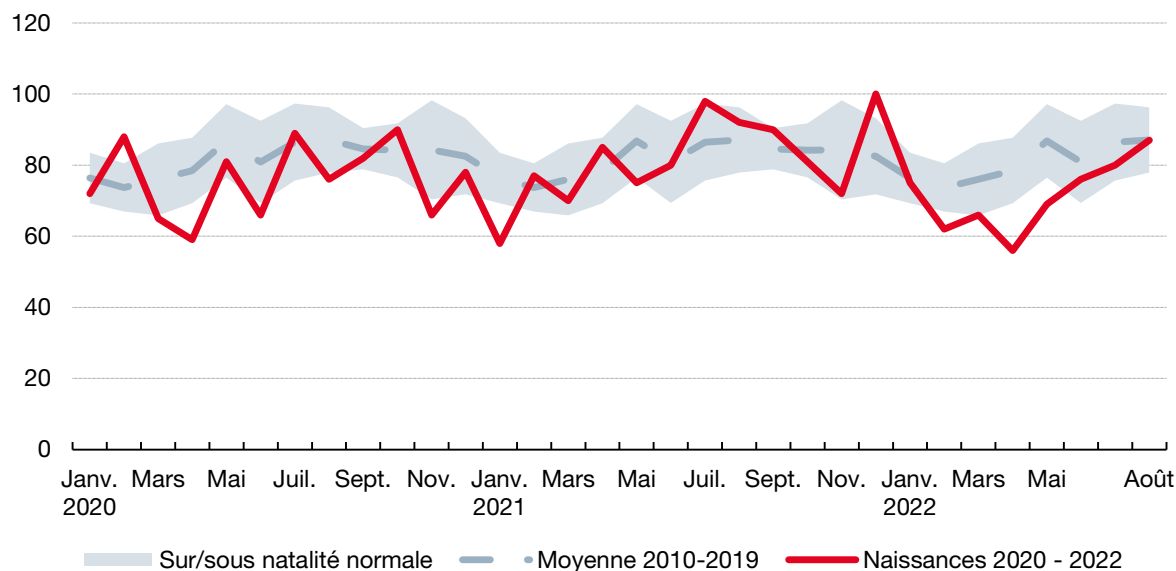
Figure 23. Nombre cumulé de naissances entre janvier et août à Monaco



Sources : Mairie, IMSEE

Avec 571 naissances à Monaco entre janvier et août 2022 contre 646 en moyenne entre 2010 et 2019, la natalité est à son plus bas niveau depuis 2005.

Figure 24. Nombre de naissances mensuelles à Monaco



Lecture : en août 2022, 87 naissances ont été enregistrées à Monaco contre 87 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-natalité normale située entre 78 et 96 naissances.

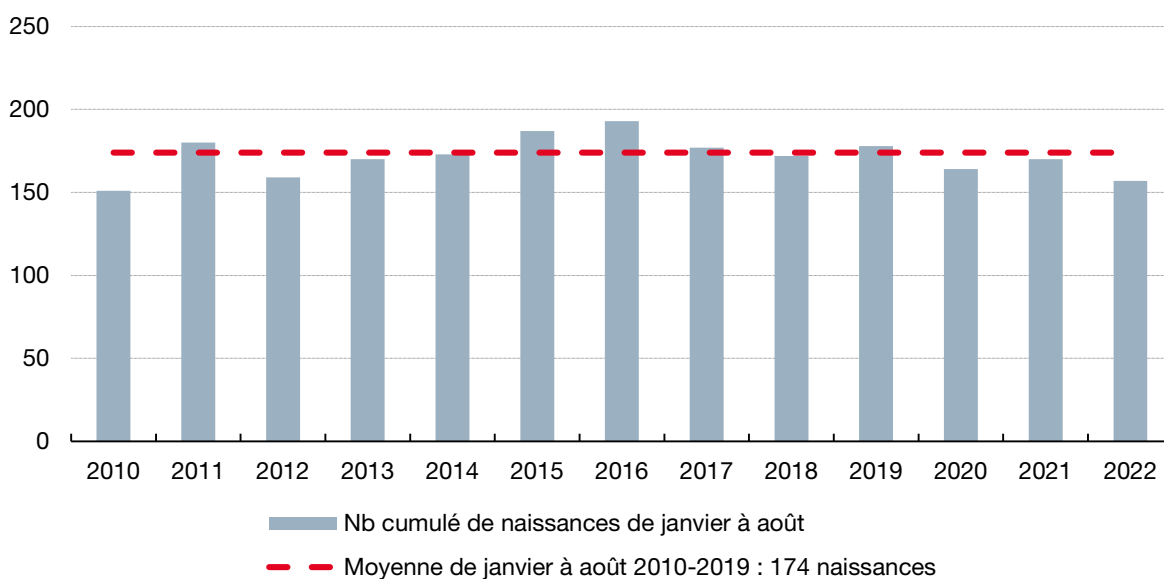
Sources : Mairie, IMSEE

Alors que pendant les 7 premiers mois de l'année 2022, le nombre de naissances à Monaco était dans l'ensemble largement inférieur à la moyenne 2010-2019, en août 87 naissances ont été enregistrées, soit exactement la moyenne 2010-2019.

2.3.2 Naissances à Monaco de résidents

Il s'agit ici uniquement des naissances de résidents à Monaco (père et/ou mère résidents).

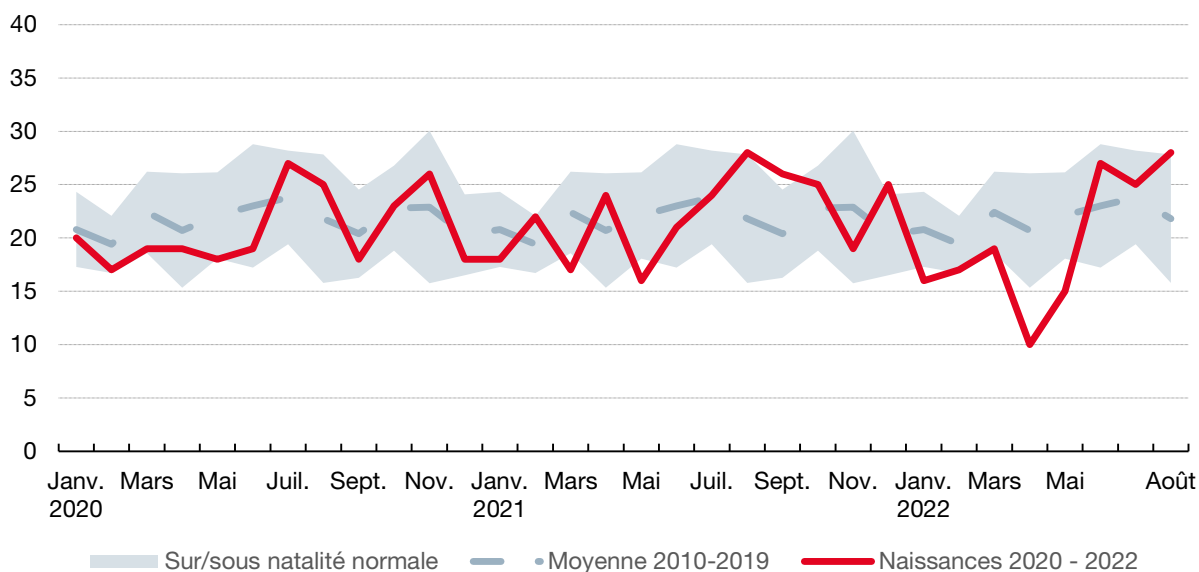
Figure 25. Nombre cumulé de naissances de résidents entre janvier et août à Monaco



Sources : Mairie, IMSEE

Au 31 août, 157 naissances de résidents ont été enregistrées en 2022, soit 17 de moins que la moyenne 2010-2019.

Figure 26. Nombre de naissances mensuelles de résidents à Monaco



Lecture : en août 2022, 28 naissances de résidents ont été enregistrées à Monaco contre 22 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-natalité normale située entre 16 et 28 naissances.

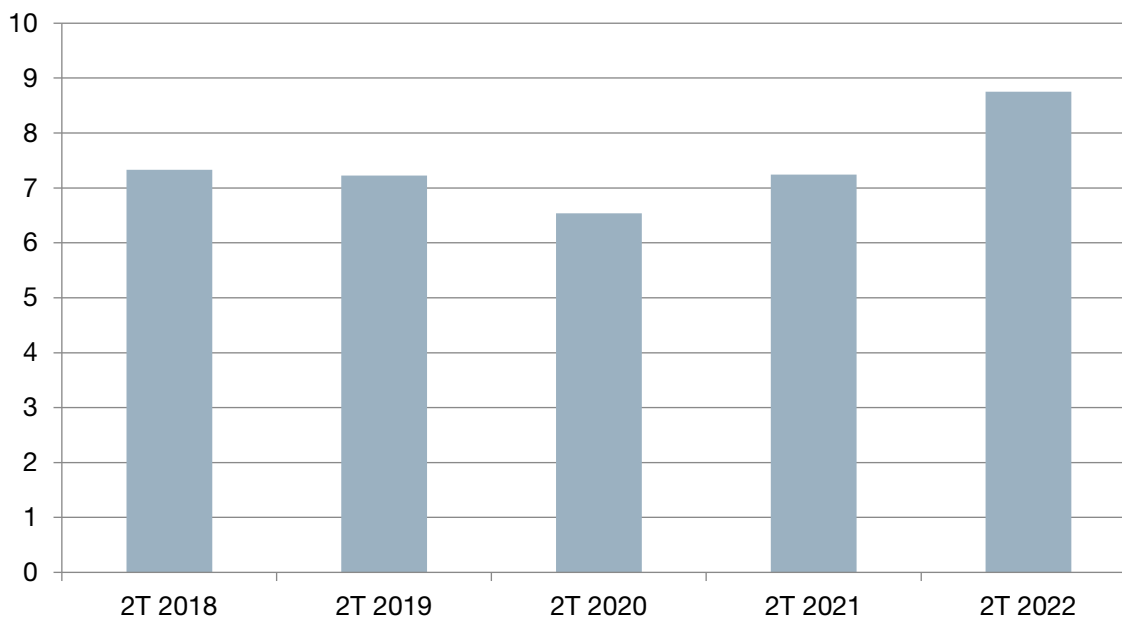
Sources : Mairie, IMSEE

Après avoir été inférieur à la sous-natalité normale pendant les 5 premiers mois de l'année 2022, le nombre de naissances de résidents dépasse la moyenne 2010-2019 depuis juin et correspond à la borne supérieure de l'intervalle de sur/sous natalité normale (28) en août 2022.

3 Économie

3.1 Chiffre d'affaires¹¹

Figure 27. Évolution du chiffre d'affaires



Unité : milliard d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

À plus de 8,7 Md€, hors Activités financières et d'assurance, le chiffre d'affaires monégasque atteint un niveau inédit au premier semestre 2022. Il surpasse de 1,5 Md€ (+20,8 %) son niveau de l'année précédente à la même période, ainsi que ceux des années antérieures, y compris pré-pandémiques.

Tableau 6. Évolution du chiffre d'affaires par Grand Secteur d'Activité

	2T 2019	2T 2021	2T 2022	Var 21/22	Var 19-22
Act. financ. et d'assurance	912,7	832,1	969,8	16,5%	↗
Commerce de gros	2 311,6	2 227,7	2 936,2	31,8%	↗
Commerce de détail	758,3	863,0	978,6	13,4%	↗
Hébergement et restauration	385,8	193,9	382,7	97,4%	↘
Industries manuf., extrac. et autres	418,6	408,6	449,3	10,0%	↗
Activités immobilières	430,1	328,3	374,4	14,0%	↘
Construction	900,6	1 069,0	1 189,9	11,3%	↗
Transport et entreposage	264,4	259,2	349,2	34,8%	↗
Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	1 025,0	1 186,4	1 256,4	5,9%	↗
Autres activités de services	380,3	323,0	431,6	33,6%	↗
Information et communication	302,4	331,8	347,2	4,6%	↗
Admin., enseign., santé et action sociale	50,0	53,1	54,6	2,8%	↗
Total	7 227,0	7 243,8	8 750,1	20,8%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Tous les GSA affichent une croissance par rapport à 2021, et seuls deux d'entre eux n'ont pas renoué avec leur niveau de 2019.

¹¹ Calculé à partir des déclarations de TVA en période de dépôt.

Le total du chiffre d'affaires n'inclut pas celui des Activités financières et d'assurance. Le chiffre d'affaires étant un indicateur moins pertinent que pour les autres secteurs, il est donné à titre indicatif.

3.1.1 Secteurs en progression par rapport à 2021

Groupe NAF du Commerce de gros	2T 2021	2T 2022	Var 21/22	%	Var 19-22
Intermédiaires du commerce de gros	959,5	1 345,4	385,9	40,2%	↗
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	369,9	533,3	163,4	44,2%	↗
Commerce de gros de biens domestiques	424,6	471,3	46,7	11,0%	↗
Autres commerces de gros spécialisés	217,3	302,4	85,1	39,2%	↗
Commerce de gros d'autres équipements industriels	204,9	222,3	17,4	8,5%	↘
Commerce de gros non spécialisé	27,5	35,6	8,1	29,6%	↘
Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication	23,3	25,0	1,7	7,3%	↗
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	0,8	0,9	0,1	18,6%	↘
Total général	2 227,7	2 936,2	708,6	31,8%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Le chiffre d'affaires du Commerce de gros, fer de lance de la Principauté, représente plus d'un tiers du résultat global et a progressé de 708,6 M€ sur la période (+31,8 %). Ceci est principalement la résultante des intermédiaires (+385,9 M€) et en particulier des activités de trading de combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques (+137,8 M€). Les intermédiaires sont par ailleurs responsables pour plus de moitié à la croissance du secteur par rapport à 2019 (+624,6 M€ soit +27,0 %).

Division NAF de l'Hébergement et restauration	2T 2021	2T 2022	Var 21/22	%	Var 19-22
Hébergement	132,9	275,0	142,1	107,0%	↘
Restauration	61,0	107,7	46,7	76,5%	↗
Total général	193,9	382,7	188,9	97,4%	↘

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

L'Hébergement et restauration a quasiment doublé son chiffre d'affaires du premier semestre 2021 (+188,9 M€ soit +97,4 %). Secteur le plus touché par la crise sanitaire, il talonne désormais son niveau de 2019 à la même période (382,7 M€ contre 385,8 M€).

Division NAF de la Construction	2T 2021	2T 2022	Var 21/22	%	Var 19-22
Travaux de construction spécialisés	704,5	817,0	112,6	16,0%	↗
Construction de bâtiments	275,9	330,1	54,1	19,6%	↗
Génie civil	88,6	42,8	-45,8	-51,7%	↘
Total général	1 069,0	1 189,9	120,8	11,3%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

En hausse de 120,8 M€, la Construction poursuit sa progression par le biais notamment de la Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels et des Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Les travaux préparatoires des importants projets de construction monégasques étant désormais achevés, cela explique la perte de chiffre d'affaires du Génie civil, au profit des Travaux de constructions spécialisés (maçonnerie, travaux de finition, etc.). Vis-à-vis de 2019, ce GSA affiche également une importante croissance (+289,3 M€, soit +32,1 %).

Groupe NAF du Commerce de détail	2T 2021	2T 2022	Var 21/22	%	Var 19-22
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	352,9	419,6	66,7	18,9%	↗
Commerce de véhicules automobiles	278,2	307,4	29,2	10,5%	↗
Commerce de détail en magasin non spécialisé	88,1	86,3	-1,9	-2,1%	↗
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	33,6	57,2	23,6	70,3%	↗
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	22,3	22,1	-0,2	-1,0%	↗
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	25,8	22,0	-3,8	-14,7%	↗
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	13,4	17,1	3,7	27,7%	↗
Commerce d'équipements automobiles	17,2	14,5	-2,7	-15,9%	↗
Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	14,2	12,9	-1,2	-8,6%	↗
Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	7,8	10,3	2,5	31,8%	↗
Entretien et réparation de véhicules automobiles	3,8	4,1	0,3	8,1%	↗
Commerce de détail sur éventaires et marchés	3,5	3,1	-0,3	-9,4%	↗
Commerce et réparation de motocycles	2,2	1,9	-0,3	-13,9%	↗
Total général	863,0	978,6	115,6	13,4%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Le Commerce de détail augmente de 115,6 M€ (+13,4 %) grâce aux bijouteries, au commerce automobile et à celui de l'habillement. Il est également en hausse de près de 30% vis-à-vis de 2019 (+220,3 M€) et tous ses groupes NAF ont un chiffre d'affaires supérieur à leur niveau pré-pandémique.

Division NAF des Autres activités de services	2T 2021	2T 2022	Var 21/22	%	Var 19-22
Activités sportives, récréatives et de loisirs	154,6	203,9	49,3	31,9%	↗
Organisation de jeux de hasard et d'argent	87,4	117,5	30,1	34,5%	↗
Activités créatives, artistiques et de spectacle	42,7	64,6	22,0	51,5%	↗
Autres services personnels	20,8	26,9	6,1	29,2%	↗
Activités des organisations associatives	13,9	15,2	1,4	9,8%	↘
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	2,5	2,3	-0,2	-8,4%	↘
Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	1,1	1,1	0,0	-0,1%	↘
Total général	323,0	431,6	108,6	33,6%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Mené principalement par les Activités liées au sport et l'Organisation de jeux de hasard et d'argent, le chiffre d'affaires des Autres activités de services progresse (+14,8 M€, soit +10,0 %) et devance désormais son résultat de 2019 (+51,3 M€, soit +13,5 %).

Groupe NAF du Transport et entreposage	2T 2021	2T 2022	Var 21/22	%	Var 19-22
Services auxiliaires des transports	169,8	212,4	42,5	25,0%	↗
Transports maritimes et côtiers de fret	19,9	45,1	25,1	126,2%	↗
Autres transports terrestres de voyageurs	16,0	29,0	13,0	81,3%	↗
Transports routiers de fret et services de déménagement	25,4	27,5	2,1	8,4%	↗
Transports maritimes et côtiers de passagers	15,4	24,1	8,7	56,5%	↗
Transports aériens de passagers	9,4	8,2	-1,2	-13,0%	↘
Autres activités de poste et de courrier	2,5	2,4	-0,1	-4,2%	↗
Entreposage et stockage	0,7	0,6	-0,1	-15,9%	↘
Total général	259,2	349,2	90,1	34,8%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Après de légères baisses ces deux dernières années, le résultat du Transport et entreposage repart à la hausse (+90,1 M€ soit +34,8 %), porté notamment par les Services auxiliaires des transports et plus précisément l'Affrètement et organisation des transports (+34,8 M€ soit +27,5 %). Cela permet également au secteur de largement surpasser son niveau d'avant-crise (+84,9 M€ soit +32,1 %).

Division NAF des Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	2T 2021	2T 2022	Var 21/22	%	Var 19-22
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	450,8	392,4	-58,3	-12,9%	↗
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	195,4	282,2	86,8	44,4%	↗
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	111,4	125,1	13,6	12,2%	↗
Activités liées à l'emploi	105,9	121,7	15,7	14,9%	↗
Activités de location et location-bail	114,0	107,1	-6,9	-6,1%	↘
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	45,5	75,2	29,7	65,3%	↘
Activités juridiques et comptables	47,6	50,6	2,9	6,1%	↗
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	27,8	29,4	1,6	5,7%	↗
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	40,5	27,9	-12,6	-31,1%	↘
Publicité et études de marché	32,9	27,5	-5,3	-16,2%	↘
Enquêtes et sécurité	10,2	11,8	1,6	15,8%	↗
Recherche-développement scientifique	3,9	5,0	1,1	29,4%	↗
Activités vétérinaires	0,5	0,6	0,1	11,9%	↗
Total général	1 186,4	1 256,4	70,0	5,9%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

À la fin du deuxième trimestre, le Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (+70,8 M€) hisse à lui seul les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (+70,0 M€ soit +5,9 %), et contrebalance la perte de vitesse des économistes de la construction (-90,2 M€). Néanmoins, ce sont ces derniers à eux seuls qui permettent au secteur de nettement devancer son chiffre d'affaires d'avant-crise (+231,4 M€ soit +22,6 %).

Code NAF des Activités immobilières	2T 2021	2T 2022	Var 21/22	% Var 19-22	
Activités des marchands de biens immobiliers	131,6	163,4	31,8	24,2%	↘
Agences immobilières	73,4	94,7	21,3	29,0%	↗
Location de terrains et d'autres biens immobiliers	86,6	92,4	5,8	6,7%	↘
Location de logements	25,0	19,4	-5,6	-22,3%	↗
Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	11,4	3,9	-7,5	-65,6%	↗
Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier	0,4	0,5	0,1	40,9%	↘
Total général	328,3	374,4	46,1	14,0%	↘

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Après une importante baisse en 2021, le résultat des Activités immobilières repart à la hausse avec +46,1 M€, soit +14,0 %. Cependant, ce n'est pas suffisant pour qu'il atteigne 430,1 M€, son niveau de 2019.

Division NAF des Industries manufacturières, extractives et autres	2T 2021	2T 2022	Var 21/22	% Var 19-22	
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	122,4	137,8	15,3	12,5%	↗
Industrie chimique	66,3	72,8	6,5	9,8%	↗
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	39,2	44,5	5,2	13,4%	↗
Industrie pharmaceutique	25,1	25,9	0,8	3,1%	↗
Industrie de l'habillement	31,4	28,7	-2,7	-8,6%	↘
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	16,1	18,3	2,2	14,0%	↘
Réparation et installation de machines et d'équipements	13,8	18,1	4,3	31,1%	↗
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	16,1	17,1	1,1	6,7%	↗
Autres divisions NAF	78,3	86,2	7,9	10,1%	↗
Total général	408,6	449,3	40,7	10,0%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Soutenue par la Fabrication de produits en plastique (+15,3 M€), l'industrie croît ce semestre de 40,7 M€ (+10,0 %) Seules l'Industrie de l'habillement (-3,3 M€) et la Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération (-0,5 M€) demeurent en-dessous de leurs résultats pré-pandémiques.

Division NAF de l'Information et communication	2T 2021	2T 2022	Var 21/22	% Var 19-22	
Télécommunications	118,1	126,8	8,8	7,4%	↗
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	99,7	108,6	8,9	8,9%	↗
Programmation, conseil et autres activités informatiques	73,7	81,0	7,3	9,9%	↗
Édition	28,0	18,5	-9,5	-34,1%	↘
Services d'information	9,5	9,2	-0,3	-3,2%	↗
Programmation et diffusion	2,8	3,1	0,3	11,5%	↘
Total général	331,8	347,2	15,4	4,6%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Division NAF de l'Administration, enseignement, santé et action sociale	2T 2021	2T 2022	Var 21/22	% Var 19-22	
Activités pour la santé humaine	41,1	45,5	4,4	10,6%	↗
Enseignement	5,0	5,5	0,5	10,3%	↗
Action sociale sans hébergement	3,5	2,9	-0,6	-17,4%	↘
Hébergement médico-social et social	0,8	0,7	-0,1	-17,9%	↘
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	2,6	0,0	-2,6	-99,4%	↘
Total général	53,1	54,6	1,5	2,8%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Bien que plus modeste, l'Information et communication (+15,4 M€ soit +4,6 %) et l'Administration, enseignement, santé et action sociale (+1,5 M€ soit +2,8 %) affichent eux aussi une croissance au milieu de l'année 2022, et tous deux ont un chiffre d'affaires plus élevé qu'en 2019.

3.1.2 Secteurs en recul par rapport à 2021

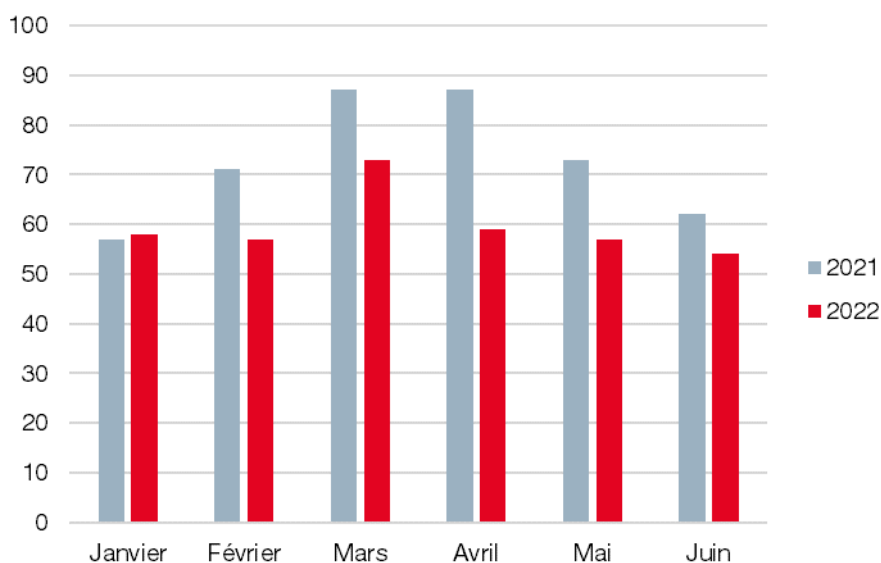
Au premier semestre 2022, aucun GSA n'affiche un résultat inférieur à 2021.

3.2 Créations et radiations d'établissements

3.2.1 Créations d'établissements

Le nombre de créations d'établissements est en nette baisse au deuxième trimestre 2022 par rapport à l'année précédente (358 contre 437 soit -18,1 %).

Figure 28. Nombre de créations mensuelles en 2021 et 2022



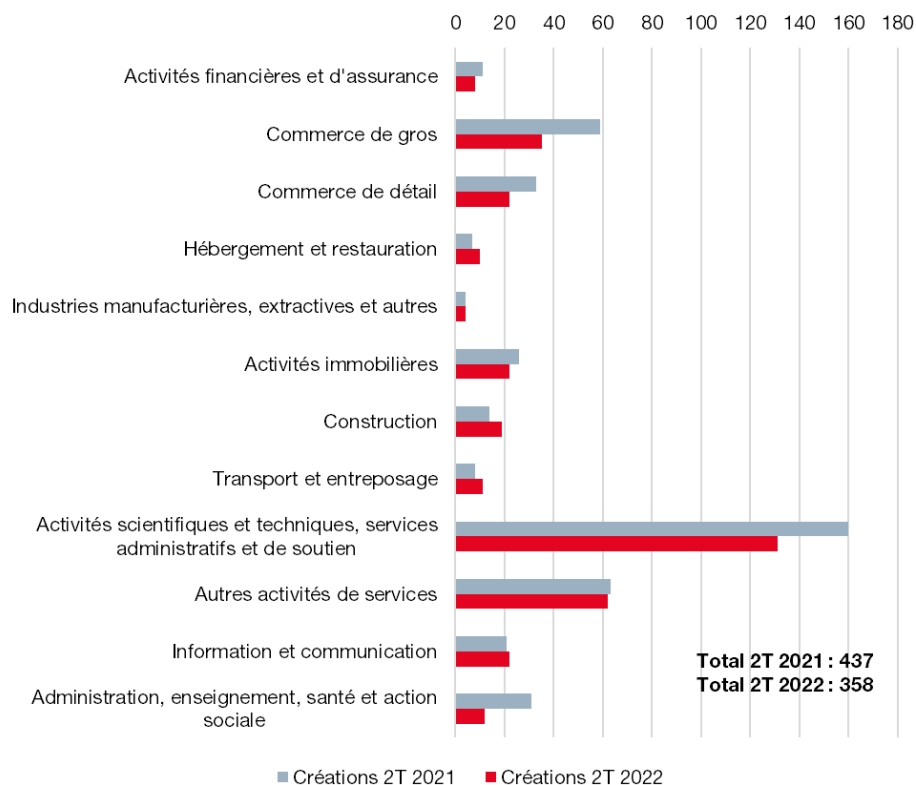
Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Alors que les créations d'établissements accusaient un retard de 27 au premier trimestre par rapport à 2021, le deuxième en compte 52 de moins.

Le mois d'avril a la plus forte baisse avec -28 créations. Au global, 79 établissements de moins ont été créés en comparaison à la même période l'année précédente.

3.2.2 Créations d'établissements par GSA

Figure 29. Nombre cumulé de créations d'établissements par GSA au deuxième trimestre 2021 et 2022



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

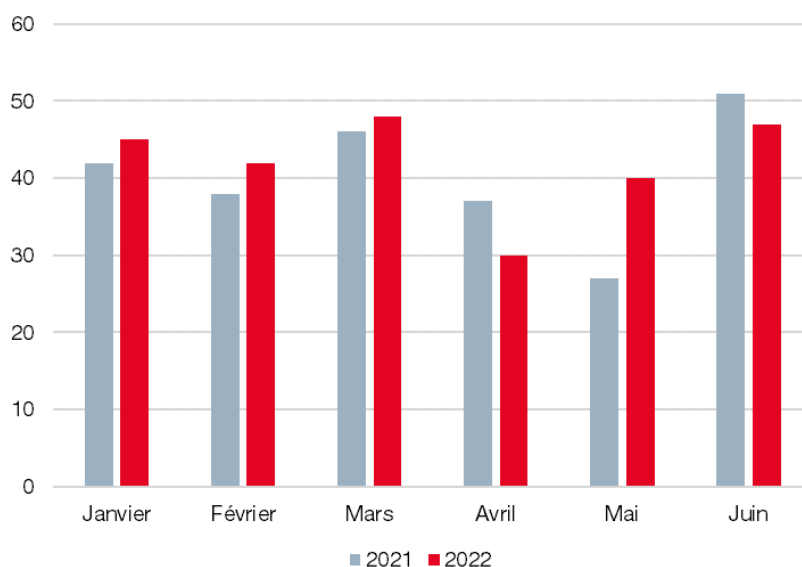
Au premier semestre, les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien et les Autres activités de services représentent près de 54 % des établissements créés (respectivement 36,6 % et 17,3 %), soit 193 entités sur les 358 au total.

Alors que les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien enregistrent le plus de créations d'établissements par rapport à l'ensemble des GSA, c'est aussi le secteur qui en a perdu le plus par rapport à l'année précédente (-29 créations). Il est suivi du Commerce de gros (-24), de l'Administration, santé et action sociale (-19) et du Commerce de détail (-11). Les Industries manufacturières, extractives et autres sont stables (4 créations au 2T 2021 et idem au 2T 2022) tandis que la Construction compte le plus grand différentiel de créations (+5) suivi du Transport et entreposage et de l'Hébergement et restauration (+3 créations d'établissements chacun).

3.2.3 Radiations définitives d'établissements

Les radiations définitives augmentent légèrement ce trimestre par rapport à l'année passée (+4,6 %).

Figure 30. Nombre de radiations mensuelles en 2021 et 2022

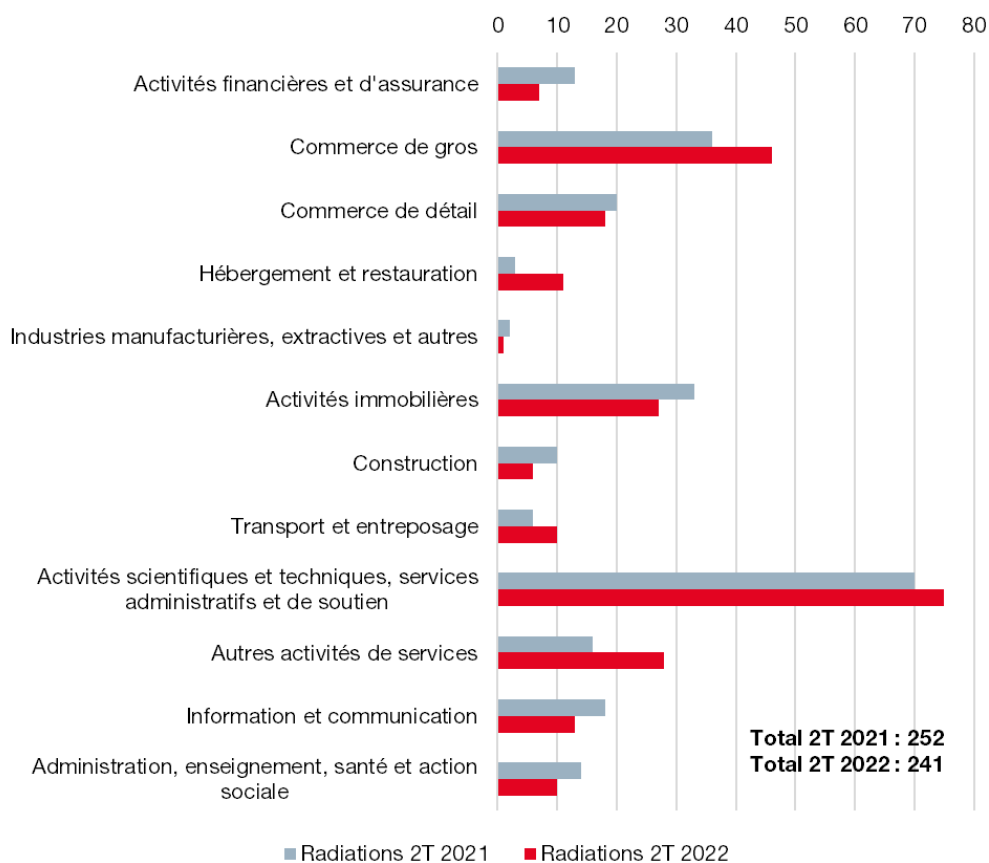


Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Au premier semestre, ce sont 252 entités qui ont été radiées définitivement, soit 11 établissements supplémentaires par rapport à la même période en 2021. Le mois d'avril enregistre 7 radiations en moins alors que mai en a le plus (+13) par rapport à l'année précédente.

3.2.4 Radiations d'établissements par GSA

Figure 31. Nombre cumulé de radiations d'établissements par GSA au deuxième trimestre 2021 et 2022



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Au premier semestre, quatre GSA représentent près de 70 % des établissements radiés définitivement : les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (29,8 %), le Commerce de gros (18,3 %), les Autres activités de services (11,1 %) et les Activités immobilières (10,7 %), soit 176 entités sur les 252 radiées au total.

Les Autres activités de services et le Commerce de gros enregistrent la plus forte augmentation du nombre de radiations par rapport à la même période en 2021 (respectivement +12 et +10). À l'inverse, c'est dans les Activités financières et d'assurance et les Activités immobilières que le nombre de radiations a le plus baissé (-6).

3.2.5 Solde créations - radiations

Tableau 7. Solde créations-radiations en cumul à la fin du 2^e trimestre 2022

	Créations 2T 2022	Radiations 2T 2022	Solde
Activités financières et d'assurance	8	7	1
Commerce de gros	35	46	-11
Commerce de détail	22	18	4
Hébergement et restauration	10	11	-1
Industries manufacturières, extractives et autres	4	1	3
Activités immobilières	22	27	-5
Construction	19	6	13
Transport et entreposage	11	10	1
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	131	75	56
Autres activités de services	62	28	34
Information et communication	22	13	9
Administration, enseignement, santé et action sociale	12	10	2
Total	358	252	106

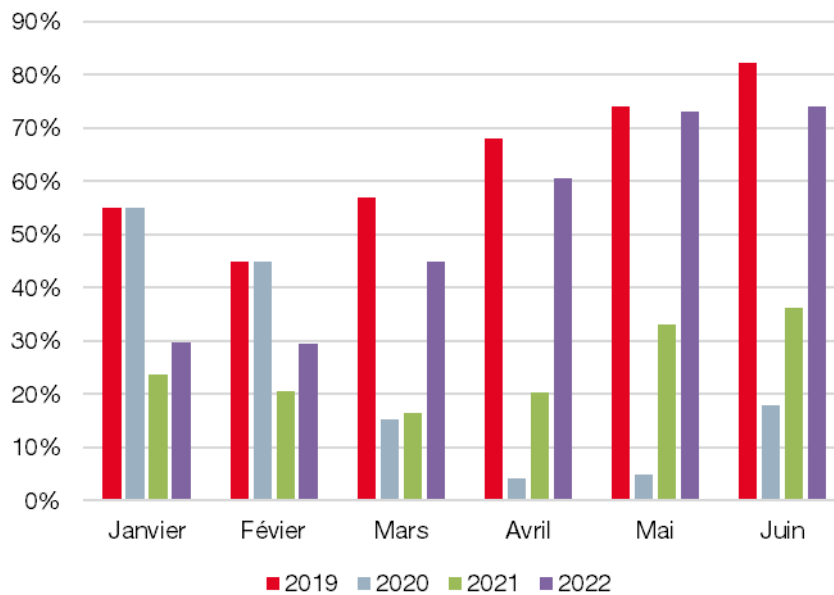
Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Le solde créations – radiations définitives passe de +196 à la fin du 2^e trimestre 2021 à +106 à la même période en 2022. Il atteint +56 dans les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, +34 dans les Autres activités de services et +13 dans la Construction. Il est négatif dans 3 GSA : Commerce de gros (-11), Activités immobilières (-5) et Hébergement et restauration (-1).

3.3 Hôtellerie

Les indicateurs du tourisme demeurent en hausse au deuxième trimestre 2022. Cependant, ils restent inférieurs par rapport à la même période en 2019.

Figure 32. Évolution mensuelle du taux d'occupation¹² (tous hôtels) entre 2019 et 2022



Note : les résidents à l'année des hôtels de la Principauté ne sont pas comptabilisés dans les statistiques mensuelles.

Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

Au deuxième trimestre 2022, le taux d'occupation continue sa progression à l'instar du premier trimestre. En avril il est de 60,5 % soit le triple par rapport à la même période l'année précédente. Il dépasse les 70 % en mai et juin alors qu'il se situait entre 33 et 36 % en mai et juin 2021.

Par ailleurs, le mois de mai est le seul qui a quasiment réussi à retrouver son niveau de 2019 (73,0 % contre 74,0 % en 2019) grâce au Grand Prix de Formule 1, événement phare en Principauté, qui s'est déroulé à nouveau sans restriction.

¹² Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres louées et le nombre de chambres disponibles

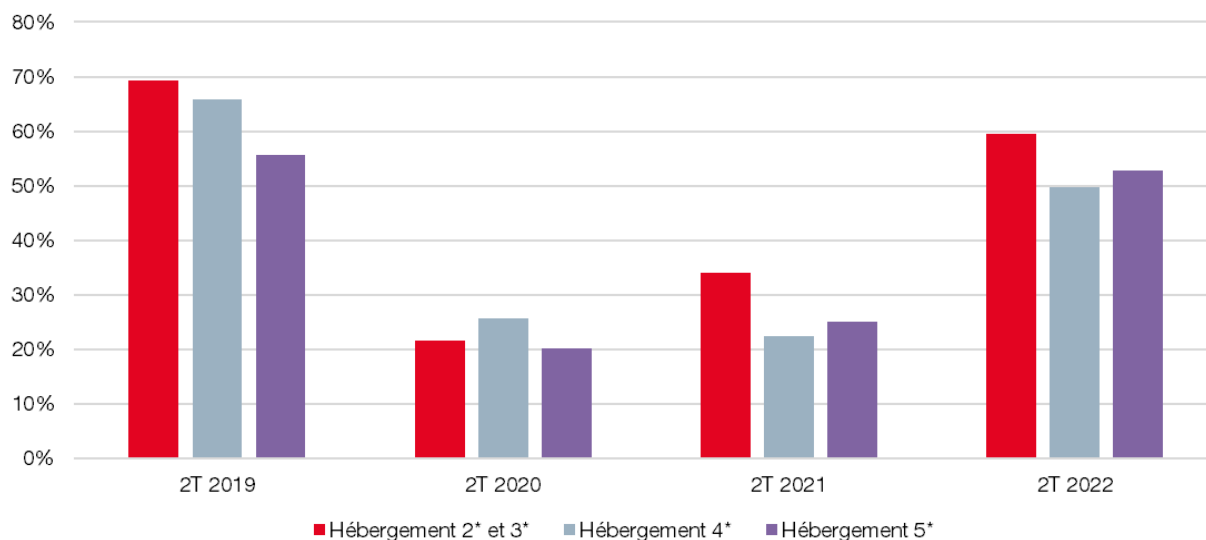
Tableau 8. Évolution du taux d'occupation hôtelier depuis 2019

Taux d'occupation 2T	2019	2020	2021	2022
	63,8%	23,5%	25,3%	52,3%

Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

Au global, toutes catégories d'hôtels confondues, au deuxième trimestre 2019 le taux d'occupation était de 63,8 %. En 2020, il descend à 23,5 % puis à 25,3 % l'année suivante. En 2022, le taux d'occupation est de 52,3 % soit le double par rapport à l'année précédente. Cependant, il n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant-crise.

Figure 33. Évolution du taux d'occupation hôtelier par catégories depuis 2019



Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

Au deuxième trimestre 2019, le taux d'occupation hôtelier en fonction de la catégorie est élevé et se situe entre 55 % et 69 %. En 2020, à la même période, le taux d'occupation tombe entre 20 % et 25 %. Il remonte très légèrement en 2021 entre 22 % et 34 %. Cette année, il est largement supérieur aux deux années antérieures avec un taux d'occupation qui se trouve entre 49 % et 59 %.

Le taux d'occupation est en hausse pour toutes les catégories au deuxième trimestre 2022. Il est de 59,5 % pour les hébergements de 2 et 3 étoiles, de 49,8 % pour les 4 étoiles et de 52,7 % pour les 5 étoiles. Il ne retrouve pour le moment pas son niveau de 2019 toutes catégories confondues bien qu'il se rapproche de son niveau d'avant-crise pour les hébergements 5 étoiles (52,7 % contre 55,7 %).

4 Emploi

Les statistiques relatives à l'emploi salarié du secteur privé sont issues des données des Caisses Sociales de Monaco transmises à l'IMSEE.

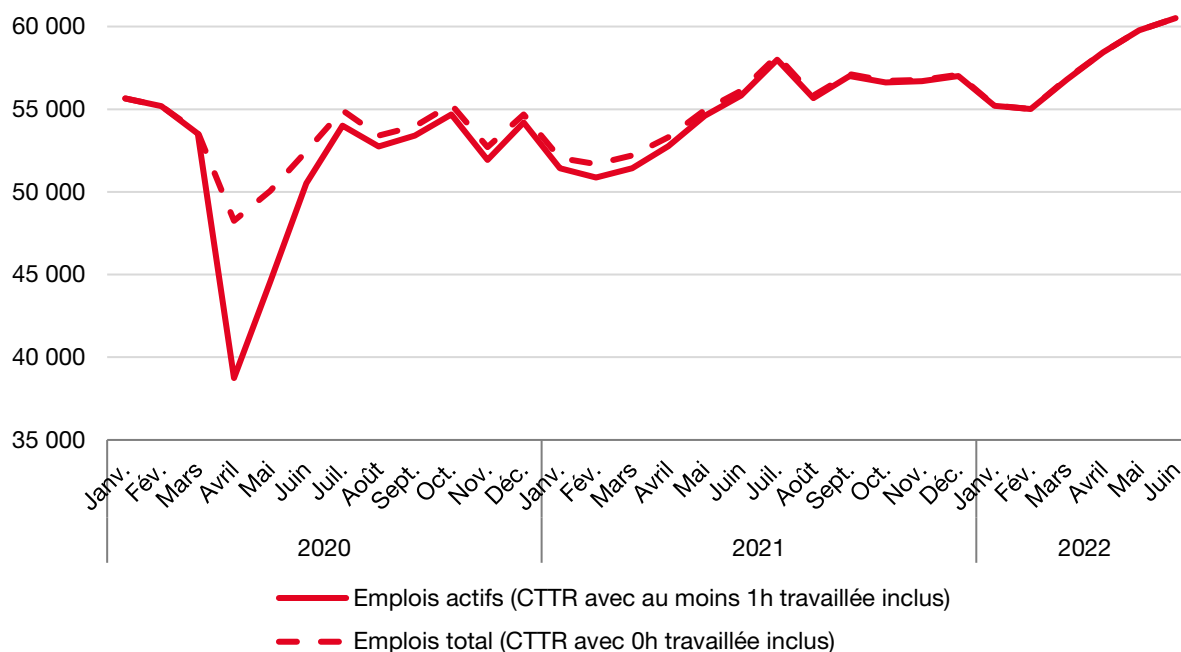
Le dispositif de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR) ayant pris fin le 31 mars 2022, seules les évolutions des emplois et des heures travaillées sont présentées au deuxième trimestre.

4.1 Évolution des emplois salariés dans le secteur privé

Dans la suite des analyses, la notion d'emplois « actifs » est utilisée pour distinguer, au sein de l'emploi total, les postes occupés par des salariés mis au chômage total temporaire. Ainsi, les emplois actifs correspondent à ceux pour lesquels il y a au moins une heure travaillée au cours du mois considéré.

Le nombre total, quant à lui, inclut tous les emplois, y compris ceux en CTTR (qu'il soit partiel ou total), afin de visualiser la perte sèche d'emplois sur la période.

Figure 34. Évolution du nombre d'emplois du secteur privé



Lecture : en avril 2020, le secteur privé compte 48 234 emplois, dont 38 808 qui sont considérés comme « actifs » (au moins une heure travaillée).

Note : le dispositif de CTTR a pris fin le 31/03/2022.

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

En raison des mesures en place en 2020, notamment de confinement, les résultats de 2021 et de l'année précédente doivent être confrontés avec prudence.

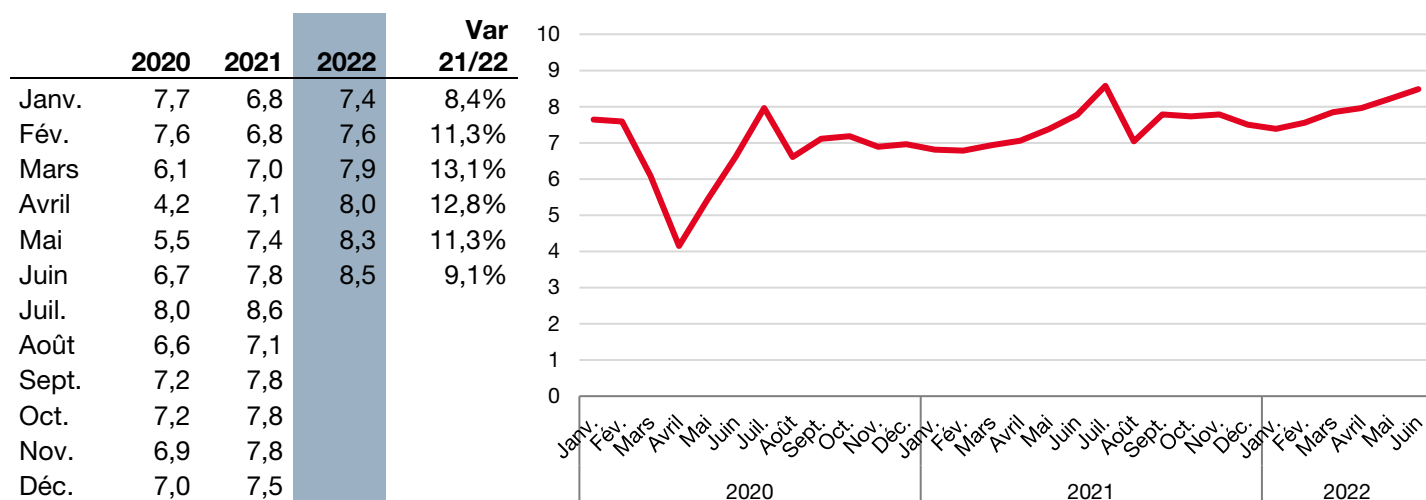
Après avoir retrouvé puis dépassé son niveau d'avant-crise à la fin de l'année 2021, le nombre d'emplois passe pour la première fois au-dessus de la barre des 60 000 dans le secteur privé à la fin du premier semestre 2022 et avec près de 4 500 emplois supplémentaires par rapport à l'année précédente (soit 8 % d'augmentation sur la période). Ce résultat est également supérieur à celui du deuxième trimestre 2019.

Parallèlement, le dispositif de CTTR, qui a pris fin le 31 mars 2022, ne concerne donc plus aucun emploi à la fin du deuxième trimestre.

4.2 Évolution des heures travaillées dans le secteur privé

La comparaison des heures travaillées dans le secteur privé entre 2020 et 2021 doit à nouveau être faite en tenant compte des différentes situations économiques et sanitaires.

Tableau 9. / Figure 35. Évolution mensuelle du nombre d'heures travaillées dans le secteur privé



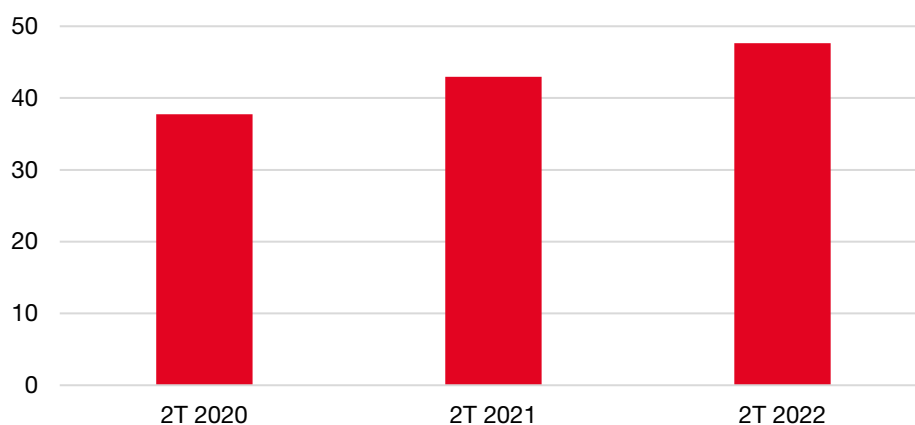
Unité : million d'heures

Lecture : sur le mois de juin 2022, le nombre d'heures travaillées est de 8,5 millions, contre 7,8 millions en juin 2021 (soit une évolution de +9,1 % entre les mois des deux années).

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Le volume mensuel d'heures travaillées a progressé dès le mois de mars 2021, dépassant les 7 millions chaque mois suivant. À la fin de l'année, les nombres d'heures travaillées approchent les 8 millions et retrouvent ainsi des niveaux équivalents à ceux de 2019, réduisant l'écart creusé par deux années de pandémie. Cette embellie se poursuit en 2022 avec, pour chaque mois du premier semestre, un nombre d'heures travaillées supérieur à 2021.

Figure 36. Évolution du nombre d'heures travaillées cumulées au 2^e trimestre



Unité : million d'heures

Lecture : au 2^e trimestre 2022, le nombre cumulé d'heures travaillées est de 47,7 millions, contre 42,9 millions au 2^e trimestre 2021.

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Le volume d'heures travaillées dans le secteur privé dépasse les 47 millions à la fin du trimestre, en hausse de près de 5 millions par rapport à l'année précédente (soit +10,9 %).

Observatoire des impacts de la crise sanitaire liée à la COVID-19

Septembre 2022

Pour consulter les publications de
l'IMSEE :

imsee.mc/Publications

Pour suivre les actualités de
l'IMSEE :

imsee.mc/Actualités

Pour vous abonner à la newsletter
de l'IMSEE :

imsee.mc/Newsletters

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian

98000 MONACO

imsee.mc

